

SAHARA OCCIDENTAL

Chenine appelle l'ONU à assumer ses responsabilités suite à l'agression marocaine à El-Guerguerat

P. 24

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Ouverture du procès des frères Benhamadi, propriétaires du groupe Condor

P. 24

PÉTROLE

Le Sahara Blend d'Algérie maintient sa 3^e place du brut le plus cher de l'Opep en 2020

P. 7

LUTTE CONTRE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

Dispositions supplémentaires pour renforcer la prévention et la protection

Le Premier ministre, M. Abdelaziz Dherad, a arrêté des dispositions supplémentaires de renforcement des mesures de prévention et de protection, engagées par les pouvoirs publics dans la gestion de la crise sanitaire liée à la propagation de la pandémie du Coronavirus (Covid-19), a indiqué, dimanche un communiqué des services du Premier ministre. Au même titre que la démarche d'allègement, qui a été engagée de façon progressive et contrôlée, ces mesures supplémentaires de consolidation et qui visent à "préserver la santé des citoyens et à les prémunir contre tout risque de propagation du Coronavirus (COVID-19), seront mises en œuvre graduellement en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique.

P. 3

DKnews/APS



ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE ET START-UP

Les attributions du ministère fixées

P. 3

PROJET DE LOI DE FINANCES 2021

La commission des finances de l'APN examine les amendements proposés

P. 6

PÉTROLE

Le Brent à 43,51 hier à Londres

P. 7

SANTÉ

ARTICULATIONS

La sédentarité augmente le risque de handicap

P.p 12-13

FOOTBALL

CAN-2021
L'Algérie en phase finale après son nul au Zimbabwe (2-2)

P. 21



AUTOMOBILE

Volkswagen augmente ses investissements dans la voiture électrique et connectée

P. 17

MDN

ALGÉRIE-SAHARA OCCIDENTAL

Une aide humanitaire de 60 tonnes au profit du peuple sahraoui

P. 24

HAUT COMMISSARIAT À L'AMAZIGHITÉ Report du colloque national sur "la cartographie linguistique amazighe" à une date ultérieure



Le Haut commissariat à l'amazighité (HCA) a annoncé dimanche le report à une date ultérieure du colloque national sur "la cartographie linguistique amazighe", prévu initialement du 21 au 23 novembre courant, en raison de la situation épidémiologique.

Les préparatifs pour la tenue du colloque, organisé par le HCA en coordination avec l'université Ahmed Deraïa d'Adrar, "étaient en voie d'achèvement si ce n'est l'expansion du coronavirus qui a imposé le report du colloque à une date ultérieure".

Le HCA porte à la connaissance de l'opinion publique ainsi que des chercheurs et férus du devenir de la langue amazighe que "les préparatifs pour la tenue de l'événement sont à pied d'œuvre pour l'organiser au moment opportun une fois la situation pandémique circonscrite", a indiqué la même source.

Elle rappelle également que le colloque visait à "examiner et préserver le trésor de la langue amazighe sous toutes ses variantes linguistiques à l'échelle nationale mais également à démontrer à quel point elle demeure éternellement liée à l'Algérie, terre et peuple".

Le Secrétaire général du HCA, Hachemi Assad avait annoncé, jeudi lors d'un point de presse au siège de la wilaya d'Adrar en présence du Wali d'Adrar et du recteur de l'université Ahmed Deraïa, le programme du colloque, invitant à "la mobilisation de tous pour s'adapter à toute urgence, notamment le report de la manifestation".

ORAN 6000 infractions au confinement sanitaire du 5 au 14 novembre



Les policiers à Oran ont enregistré, lors d'interventions durant la période du 5 au 14 novembre courant pour veiller au respect des mesures de prévention contre la propagation du Coronavirus, environ 6.000 infractions, soit une moyenne de 600 par jour, a-t-on appris dimanche auprès de la sûreté de wilaya.

Au cours de la même période, ils ont relevé 1.015 infractions au confinement sanitaire par des piétons, 376 autres pour non-respect de la distanciation et 3.162 pour non-respect du port du masque de protection, ainsi que 365 infractions au confinement sanitaire par des automobilistes et 53 par des motocyclistes, a-t-on indiqué.

Pour ce qui des activités commerciales, 102 infractions ont été enregistrées pour non-respect du port du masque de protection par les clients à l'intérieur des locaux, 225 autres par les commerçants, 146 pour inexistence de produits de désinfection et 62 pour non respect du nombre de clients autorisés dans un magasin, a-t-on ajouté.

Ces opérations ont été accompagnées par de campagnes de sensibilisation des gérants de locaux commerciaux, des chauffeurs de bus, des taxis et des motocyclistes sur la nécessité du respect des mesures préventives de lutte contre la propagation de la pandémie du Covid-19, selon la même source.

RAMASSAGE SCOLAIRE Mila : 30 bus pour la wilaya



La wilaya de Mila a bénéficié d'un quota de 30 bus destinés au ramassage scolaire, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

Ce quota est le troisième à être remis au cours de cette année par le ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement de territoire à la wilaya et sera "prochainement" réparti sur 30 des 32 communes en vue d'améliorer les prestations de ramassage scolaire, selon la même source.

Aussi, 60 cars de ramassage scolaire ont été distribués aux communes de la wilaya au cours du premier semestre 2020 en deux tranches, la première de 25 véhicules et la seconde 35 véhicules, est-il indiqué.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 6 morts et 24 blessés le week-end dernier



Six personnes ont trouvé la mort et 24 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus le week-end dernier dans 8 wilayas du pays, a indiqué dimanche un bilan des services de la Gendarmerie nationale.

L'accident le plus grave est survenu au niveau de la RN 23 reliant les wilayas de Tiaret et Laghouat, à l'entrée sud de Sougueur (Tiaret), faisant 3 morts et 9 blessés, transférés à l'hôpital de Sougueur, indique-t-on de même source.

Cet accident est dû à "l'excès de vitesse d'un chauffeur de bus de transport des voyageurs qui se rendait de Tounina à Sougueur, lui faisant perdre le contrôle du véhicule qui s'est renversé", selon les premiers constats des services de la Gendarmerie nationale.

Durant la même période, les unités de la Gendarmerie nationale ont saisi 7.780 comprimés psychotropes de différents types et arrêté six individus à Tébessa et Bejaïa.

A Oran, Tissemsilt, Relizane, Biskra et Mila, les éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi 15 quintaux de semoule, 744 unités de boissons alcoolisées, 1644 unités de boissons gazeuses et deux téléphones portables.

Cinq individus ont également été arrêtés.

Par ailleurs, les unités de la Gendarmerie nationale ont arrêté 21 individus qui tentaient d'immigrer clandestinement dans les wilayas de Mostaganem et de Tlemcen, et saisi un véhicule et des sommes d'argent.

M'SILA Saisie de 190 quintaux de blé tendre destinés à la contrebande



Une cargaison de 190 quintaux de blé tendre, destinée à être écoulée dans le marché parallèle, a été saisie, dimanche par les éléments de la compagnie de la gendarmerie nationale de Boussaada dans la wilaya de M'sila a annoncé la cellule de communication de ce corps constitué.

Cette quantité de blé saisie au cours d'un contrôle routier était dissimulée à bord d'un camion a précisé la même source, relevant que la saisie dont le propriétaire ne dispose pas de factures a été remise à la coopérative des céréales et légumes secs et le chauffeur a été arrêté.

Cette opération est la deuxième du genre en une semaine selon la gendarmerie nationale de la wilaya de M'sila que la première opération s'est soldée par la saisie de 3400 qx de blé tendre dans la commune de Chellal, dissimulée à bord d'un camion.

Selon les enquêteurs de la gendarmerie, les contrebandiers vendent le quintal de blé tendre détourné, pour constituer un aliment du bétail, à 4 000 DA, alors qu'habituellement le quintal de la même céréale est cédé à 2 000 DA pour sa transformation en farine ou en semoule.

APPLICATION "ALLO CHORTA" Plus de 50.000 téléchargements



Les services techniques spécialisés de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) ont enregistré plus de 50.000 téléchargements de l'application "Allo Chorta" depuis son lancement sur les smartphones, a indiqué dimanche un communiqué mêmes services.

"Cette application permet aux citoyens d'interagir en temps réel et de participer aux opérations sécuritaires, grâce aux avantages qu'elle renferme dont l'envoi de photos et de vidéos des événements ou de faits aux services de sécurité nationale en temps réel afin de prendre les mesures appropriées dans des délais records, y compris des signalements d'infractions et de délits voire des crimes portant atteinte à la sécurité des citoyens et à leurs biens", a précisé la même source.

Cette application offre également "des services de sécurité permettant la promotion du service public au profit du citoyen", a ajouté la même source, soulignant qu'elle intervenait "en complément des canaux de communication déjà mis à disposition des citoyens par la Sûreté nationale, à l'instar du site web, Twitter et Facebook de la Sécurité nationale, pour signaler tout crime en un temps record, ce qui permet aux services de la police d'intervenir efficacement".

LUTTE CONTRE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

Des dispositions supplémentaires pour renforcer les mesures de prévention et de protection

Le Premier ministre, M. Abdelaziz Dherad, a arrêté des dispositions supplémentaires de renforcement des mesures de prévention et de protection, engagées par les pouvoirs publics dans la gestion de la crise sanitaire liée à la propagation de la pandémie du Coronavirus (Covid-19), indique dimanche un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral :

"En application des instructions de Monsieur le Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale et au terme des consultations avec le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (COVID-19) et l'autorité sanitaire, le Premier ministre, Monsieur Abdelaziz DJERAD, a arrêté des dispositions supplémentaires de renforcement des mesures de prévention et de protection, engagées par les pouvoirs publics dans la gestion de la crise sanitaire.

Au même titre que la démarche d'allègement, qui a été engagée de façon progressive et contrôlée, ces mesures supplémentaires de consolidation et qui visent à "préserver la santé des citoyens et à les prémunir contre tout risque de propagation du Coronavirus (COVID-19), seront mises en œuvre graduellement en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique. Ces mesures se déclinent comme suit : 1. En matière de confinement partiel à domicile : - La mesure de confinement partiel à domicile de vingt heures (20) jusqu'au lendemain à cinq (5) heures du matin est applicable pour les trente deux (32) wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tيارت, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Guelma, Annaba, Constantine, Médéa, M'Sila, Ouargla, Oran, Illizi, Bordj Bou Arreridj, Boumerdes, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras



Tipaza et Ain Temouchent. - Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les seize (16) wilayas suivantes : Chlef, Béchar, Tamenghasset, Djelfa, Saïda, Skikda, Sidi Bel Abbas, Mostaganem, Mascara, El Bayadh, El Tarf, Mila, Ain Defla, Naâma, Ghardaïa et Relizane. Les walis peuvent, après accord des autorités compétentes, prendre toutes mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination.

- Ces mesures de confinement sont applicables, à compter du mardi 17 novembre 2020, pendant une durée de quinze (15) jours.

2. Pour les activités commerciales :

- La prorogation de la mesure de fermeture, pour une période de quinze (15) jours, des marchés

de ventes des véhicules d'occasion au niveau de l'ensemble du territoire national.

- La fermeture, pour une période de quinze (15) jours, des activités suivantes : les salles omnisports et les salles de sport, les lieux de plaisance, de détente, les espaces récréatifs et de loisirs et les plages, les maisons de jeunes, les centres culturels.

- La fermeture est applicable dans les trente deux (32) wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, à savoir : Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tيارت, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, M'Sila, Ouargla, Oran, Illizi, Bordj Bou Arreridj, Boumerdes, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza et Ain Temouchent.

- La limitation, pour une période de quinze (15) jours, du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de quinze (15) heures. - La limitation du t

emps d'activités est applicable dans les trente deux (32) wilayas concernées par le confinement partiel à domicile.

- Les activités concernées par la mesure de limitation du temps d'activités sont : le commerce des appareils électroménagers, le commerce d'articles ménagers et de décoration, le commerce de literies et tissus d'ameublement, le commerce d'articles de sport, le commerce de jeux et de jouets, les lieux de concentration de commerces, les salons de coiffure pour hommes et pour femmes, les pâtisseries et confiseries.

Les cafés, restaurations et fast-food limitent leurs activités uniquement la vente à emporter et sont également soumis à l'obligation de fermeture à partir de 15 heures. Toutefois, les walis pourront procéder à leur fermeture immédiate en cas d'infraction aux mesures édictées dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID-19.

S'agissant des marchés ordinaires et des marchés hebdo-

madaires, un dispositif de contrôle sera mis en place par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants. Leur fermeture immédiate sera prononcée, en cas d'infraction aux mesures édictées dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID-19.

Par ailleurs, le Gouvernement rappelle la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circonscription et autres événements tels que les regroupements au niveau des cimetières, lesquels constituent des facteurs de propagation de l'épidémie.

De même qu'il tient à rappeler l'interdiction qui concerne les réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions. Les walis sont instruits à l'effet de veiller au respect de cette interdiction et de faire application des sanctions réglementaires à l'encontre des contrevenants ainsi que les propriétaires des lieux accueillant ces regroupements.

Enfin, le Gouvernement rappelle la phase préoccupante que connaît le pays au plan de l'évolution de la situation épidémiologique et invite les citoyens à davantage de mobilisation et de discipline pour freiner la propagation de l'épidémie et relever ce défi sanitaire majeur auquel fait face la nation, à l'instar de tous les pays dans le monde".

ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE ET DES START-UP
Les attributions du ministère fixées

Deux décrets exécutifs fixant les attributions et organisation du ministère délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie de la connaissance et des start-up ont été publiés au Journal Officiel N 64.

Datant du 15 octobre 2020 et signés par le Premier Ministre, Abdelaziz Djerad, les deux décrets portent respectivement les numéros N 20-306 et N 20-307. Il est souligné, dans le premier décret, que "dans le cadre de la politique générale du Gouvernement et de son programme d'action, le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie de la connaissance et des start-up, propose les éléments de la politique nationale dans le domaine de l'économie de la connaissance et des start-up. Il veille à sa mise en œuvre, conformément aux lois et aux règlements en vigueur". Ainsi, le ministre délégué "rend compte des résultats de ses activités au Premier ministre, aux réunions du Gouvernement et au Conseil des ministres, selon les formes et les échéances établies".

Le décret stipule que le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie de la connaissance et des start-up, est chargé, notamment



: d'élaborer les plans, les programmes et les projets pour le développement de l'économie de la connaissance et des start-up et d'assurer leur cohérence et de proposer le cadre législatif et réglementaire relatif à l'économie de la connaissance des start-up et des structures d'appui.

Promouvoir et de développer l'économie de la connaissance, les start-up et l'écosystème y afférent, soutenir le déploiement au niveau international des opérateurs économiques nationaux activant dans le domaine de l'économie numérique et des start-up, œuvrer à la promotion de l'investissement étranger,

dans les domaines intéressant le secteur, ainsi que contribuer à la mise en place des labels en rapport avec les structures d'appui sont également parmi les principales missions attribuées au ministre délégué.

Le ministre délégué veille également à la promotion et à l'organisation de manifestations scientifiques et techniques dans les domaines d'intérêt, selon le décret, ajoutant qu'il propose aussi l'organisation de l'administration des établissements placés sous sa tutelle et veille à leur bon fonctionnement, dans le cadre des lois et règlements en vigueur.

Par ailleurs, le second décret exécutif, portant organisation des services du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie de la connaissance et des start-up, stipule la création de deux directions au sein de ce ministère délégué, à savoir la direction de l'économie de la connaissance et la direction des start-up et des structures d'appui. La direction de l'économie de la connaissance comprend la sous-direction de l'innovation et la sous-direction de l'économie numérique, tandis que celle des start-up et des structures d'appui renferme la sous-direction de la promotion et du développement des start-up et la sous-direction des structures d'appui et d'accompagnement.

L'organisation des services du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé, de l'économie de la connaissance et des start-up en bureaux, est fixée par arrêté conjoint du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des start-up et du ministre des finances et de l'autorité chargée de la fonction publique, dans la limite de deux (2) à quatre (4) bureaux par sous-direction, conclut le document.

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE L'ENLÈVEMENT

Examen des amendements remplissant les conditions légales (commission)

La Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu dimanche une réunion consacrée à l'examen des amendements remplissant les conditions légales proposés au projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre les crimes d'enlèvement, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement.

La réunion a été présidée par M. Abdelhamid Si Afif, président de la Commission, en présence de représentants du ministère de la Justice, précise la même source. A rappeler que le Bureau de l'APN avait soumis

à la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés, 13 amendements sur un total de 19 proposés au projet de loi. Le vote du texte devra avoir lieu, mardi prochain, en séance plénière.



ENVIRONNEMENT

Benharrats préside une réunion d'évaluation avec les cadres du secteur

La ministre de l'Environnement, Nassira Benharrats a présidé dimanche une réunion d'évaluation en visio-conférence avec les directeurs locaux de l'environnement, les inspecteurs régionaux ainsi que les directeurs des établissements sous tutelle et des cadres centraux du ministère, a indiqué un communiqué du ministère.

La rencontre qui s'inscrit dans le cadre du suivi des missions assignées au ministère, a permis d'aborder plusieurs points, notamment les mesures prises pour lutter

contre la propagation de la Covid-19, les opérations de désinfection (au niveau central et local), la situation des projets programmés dans le cadre du budget d'équipement, ou encore le fonds national de l'environnement et du littoral, a précisé le communiqué. Les participants à cette réunion ont également eu à examiner le niveau d'implication de la société civile dans les différents projets et activité du secteur, l'intensification des campagnes de reboisement notamment dans les ré-

gions ayant connu des incendies, et ce en coordination avec la direction générale des forêts (DGF).

Au terme de la réunion, la ministre a rappelé l'impératif pour les responsables, centraux ou locaux, de prendre au sérieux les responsabilités qui leur ont été confiées, mettant l'accent sur le suivi des préoccupations des citoyens, la prise de mesures nécessaires pour mettre fin à la bureaucratie, et l'élaboration de rapports périodiques.

ENERGIES RENOUVELABLES - FORMATION PROFESSIONNELLE

Vers des programmes de formation dans les énergies renouvelables et la transition énergétique

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hoyam Benfriha, et le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour, ont convenu dimanche de renforcer la coordination entre les deux secteurs par la mise en place de programmes de formation dans des spécialités en lien avec les énergies renouvelables et la transition énergétique.

Lors d'une réunion tenue au siège du ministère de la Formation professionnelle, les ministres ont discuté des "moyens de promouvoir et de développer la coopération entre les deux secteurs, notamment dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels dans des spécialités en lien avec les énergies renouvelables", insistant sur "la mise en place des mécanismes nécessaires à une transition énergétique ef-

ficace". Les ministres ont également mis l'accent sur "l'importance de la coordination entre les deux secteurs, de l'élaboration d'un plan d'action pour la concrétisation des objectifs d'économie d'énergie, de la mise en place d'un programme pour les énergies renouvelables et de la mise en œuvre d'un nouveau modèle énergétique".

Les deux parties ont, à cet égard, souligné l'impératif de créer un comité mixte composé d'experts et de spécialistes des deux secteurs qui aura notamment pour missions d'identifier les branches professionnelles et les spécialités de la formation professionnelle en lien avec les énergies renouvelables devant être encouragées au niveau local et de mettre en place les programmes pédagogiques des nouvelles spécialités autour des énergies renouvelables et de la transition énergétique.

TOURISME

Réhabilitation du chemin des touristes de Constantine: deux variantes proposées

Deux variantes sont proposées dans le projet de réhabilitation du chemin des touristes de Constantine, un passage accroché à la paroi des rochers, au-dessus du Rhumel, a indiqué lundi, le chef de l'exécutif local, Ahmed Abdelhafid Saci. "Des directives ont été données, la semaine passée, à la Société algérienne des ponts et travaux d'arts (SAPTA), chargée du projet de réhabilitation du chemin des touristes pour arrêter une des variantes proposées celle depuis le jardin Soussa à Bab El Kantara jusqu'aux bains de César ou la partie depuis le jardin urbain Bardo jusqu'aux thermes bains de César devant être réhabilitée en premier", a précisé à l'APS, le même responsable.

Il a, dans ce sens, ajouté que le chemin des touristes sera restauré selon un plan d'action approprié portant "fragmentation du tracé sur des sections".

M. Saci a également relevé que l'étude

de réhabilitation du site, confiée à un bureau d'étude étranger de renommée, spécialisé dans la restauration des monuments au relief complexe, vient d'être mise à jour" rappelant qu'un "travail de fouille" a été effectué depuis des années pour lever toutes les contraintes et avancer dans le dossier de restauration de ce monument emblématique de l'antiquité Cirta. Des orientations ont été données pour entamer d'ores et déjà le plan de sécurisation de ce chemin à travers entre autres, la restauration de l'ancien pont situé au-dessous du pont de Bab El Kantara, la réhabilitation de l'ascenseur de Sidi M'cid, avec la possibilité d'inscrire un projet de réalisation d'un nouvel ascenseur, selon les responsables du secteur local du Tourisme de l'Artisanat et du Travail familial.

La même source a fait part du lancement d'une étude de marché pour évaluer la valeur du rendement devant être

générer par ce site touristique appelé à devenir, une fois réhabilité, un pôle touristique d'exception. Considéré comme une des curiosités de la ville du Vieux Rocher, le chemin des touristes, long de 2,5 km est l'œuvre de l'ingénieur-constructeur Frédéric Rémes, réalisé entre 1843 et 1895. Taillé dans la roche, cet itinéraire au panorama majestueux est constitué d'un savant alliage de tunnels creusés dans la roche, d'escaliers et de petits ponts métalliques, permettant de relier la rive droite à la rive gauche du ravin, en passant par des lieux symboles du patrimoine matériel et mémoriel de la ville, à l'instar des bains romains, ou encore du hammam de Salah Bey.

Fermé depuis plus de 60 ans, le Chemin des touristes l'un des symboles phares de Constantine demeure pour l'instant une grande inconnue pour des générations entières de la ville.

COMMERCE

Laboratoires d'analyse de la qualité: rappel des conditions de dépôt des dossiers de demande d'agrément

Le ministère du Commerce informe les laboratoires de tests et d'analyses de la qualité, qu'ils peuvent déposer les dossiers de demande d'agrément via l'adresse électronique consacrée à cet effet, soulignant la nécessité de se conformer aux conditions requises dans ce cadre, afin de protéger le consommateur, a indiqué un communiqué du ministère.

"Le ministère du Commerce informe tous les laboratoires prestataires de services et autorisés en vertu du décret n14-135 d'avril 2014 définissant les conditions d'ouverture et d'exploitation des laboratoires de tests et d'analyse de la qualité qu'ils peuvent déposer les dossiers de demande d'agrément, selon leur spécialité", a précisé le communiqué publié par le ministère sur sa page Facebook. Les dossiers de demande d'agrément doivent inclure les documents stipulés dans les dispositions de l'article 5 du décret exécutif n13-302 de septembre 2013, définissant les conditions et les modalités d'agrément des laboratoires pour la protection des consommateurs. Le ministère a consacré une adresse électronique aux opérateurs pour déposer les dossiers de demande d'agrément: dgcef.lab@commerce.gov.dz.

UNIVERSITÉ FARHAT ABBAS DE SÉTIF

Une chercheuse et un enseignant, décédés du coronavirus

L'université Farhat Abbas (Sétif-1) a perdu dimanche la professeure et chercheuse en épidémiologie et médecine préventive à la faculté de médecine, Zoubida Zaïdi, et l'enseignant au département de chimie de la faculté de technologie, Brahim Bouzerafa, décédés de la Covid-19, a-t-on appris de responsables de cette institution de l'enseignement supérieur. La chercheuse Zoubida Zaïdi, âgée de 55 ans, a rendu l'âme à l'hôpital militaire régional universitaire "colonel Abdelali Benaâtouche" de la wilaya de Constantine où elle a été admise à la suite de la dégradation de son état de santé, a précisé à l'APS la même source. Originaire de la wilaya de Sétif, la défunte est une chercheuse de renommée internationale dont les travaux ont fait l'objet de 22.000 citations, a souligné la même source. Lauréate notamment du prix Thomson Reuters, récompensant les publications scientifiques, Zoubida Zaïdi compte plus d'une centaine de publications parues dans des revues scientifiques internationales, notamment sur le cancer, et a contribué, au côté de la professeure Kheira Boussouf, à la création du registre des cardiopathies ischémiques de la wilaya de Sétif en 2004. La défunte a été inhumée ce dimanche à Sétif, après l'accomplissement de la prière mortuaire à la cour du Centre hospitalo-universitaire Mohamed Abdennour Saâdna de Sétif où une minute de silence a été observée à sa mémoire, a-t-on indiqué de même source. Le même jour, Brahim Bouzerafa, enseignant au département de chimie de la faculté de technologie de la même université, est décédé à l'âge de 61 ans après la dégradation de son état de santé des suites son infection par le nouveau coronavirus, selon les responsables de l'université. Le défunt qui avait occupé le poste de chef du département de chimie était traité au CHU Mohamed Abdennour Saâdna depuis 10 jours après la contraction de la Covid-19. Brahim Bouzerafa a été inhumé dimanche au cimetière Sidi El Kheir de la ville de Sétif, a-t-on indiqué.

NAAMA

Réception prochaine de plus de 270 logements

Pas moins de 278 logements publics locatifs seront réceptionnés dans la commune de Naama vers la fin de l'année en cours, a annoncé dimanche le wali, Idir Medebdeb en marge de l'inspection de projets d'habitat à travers cette commune.

Ces logements sont répartis sur trois sites qui font l'objet actuellement d'une opération d'aménagement externe et de réalisation d'aires de jeux et d'embellissement de l'environnement.

Lors de l'inspection, le wali a insisté sur l'accélération du rythme des travaux et la collaboration avec différents services et directions de wilaya pour rattraper le retard. M. Medebdeb a accordé, dans ce cadre, un délai de 4 mois pour livrer 100 logements promotionnels publics (LPP) dans deux sites dans la commune de Naama, dont le taux d'avancement des travaux a atteint

65 pour cent, soulignant que leur réalisation accuse un retard important par rapport aux délais impartis.

Le wali a adressé des instructions strictes pour une coordination entre la direction de l'habitat de la wilaya quant à la réalisation de 300 logements et aux services de Sonelgaz pour accélérer le rythme des travaux et la livraison du projet avant la fin du premier trimestre de l'année 2021.

Par ailleurs, pas moins de 360 décisions d'affectation de terrains destinés à l'autoconstruction et aides de l'état d'une valeur de 700.000 DA seront bientôt attribués aux bénéficiaires au niveau de la partie ouest de la commune de



Naama, a-t-on annoncé à la direction de l'habitat.

CHLEF

Plus de 30 agriculteurs affectés par l'incendie de la forêt "Sidi Ali"

Trentre-quatre agriculteurs ont subi des pertes suite à l'incendie qui s'est déclaré, durant la semaine écoulée, dans la forêt de "Sidi Ali", dans la commune de l'Oued Goussine, au nord de Chlef, ravagée par les flammes ayant touché de nombreuses wilayas du pays, a indiqué dimanche un bilan de la direction des services agricoles de la wilaya.

Selon un premier bilan réalisé suite à l'extinction de l'incendie de la forêt "Sidi Ali", 34 agriculteurs ont subi des pertes, dont des particuliers, des détenteurs de contrats de concession, et des aviculteurs, a déclaré à l'APS, le directeur des services

agricoles, Missoum Tahri.

Le même responsable a déploré les "pertes considérables" subies par les agriculteurs, notamment en matière de serres destinées aux produits maraichers, l'aviculture, des oliviers, des ruches d'abeilles, et des équipements d'irrigation. Il a signalé, en outre, la tenue durant le week-end passé, d'une réunion entre les autorités de la wilaya et les différents partenaires concernés, couronnée par l'élaboration d'un dossier relatif aux dégâts et pertes occasionnés par ces incendies, lequel (dossier) a été transmis aux ministères de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'Aménagement

du territoire, et de l'Agriculture et du Développement rural.

Outre ces pertes occasionnées aux agriculteurs, l'incendie de la forêt de "Sidi Ali", a ravagé 310 ha de couvert végétal, dont des pins d'Alep et des maquis. M. Missoum Tahri a, en outre, annoncé, l'entame prochaine, en coordination avec la Conservation des forêts, de l'"indemnisation des agriculteurs sinistrés durant la période allant du 1 juin au 31 octobre dernier". "Cette opération concernera les filières de l'apiculture, l'élevage bovin, le petit élevage, et les pépinières, outre la réalisation d'opérations de reboisement", a-t-il fait savoir.

EL BAYADH

Aménagement de 100 km de pistes au niveau des zones d'ombre

Les travaux d'aménagement de 100 km de pistes à travers les zones d'ombre de la wilaya d'El Bayadh, seront achevés avant la fin du premier trimestre de l'année prochaine, a-t-on appris dimanche auprès de la conservation des forêts de la wilaya.

Le chef de service gestion du patrimoine, études et programmation, Guerroudj Djedid a déclaré à l'APS, que ces travaux confiés à l'Entreprise régionale du génie rural, ont été lancés le mois de juillet dernier au niveau de 12 sites, répartis à travers les communes d'El Bayadh, Rogassa, Kef Lahmar, Stitten, Sidi Slimane, Krakda et Bougtob.

Une enveloppe de 150 millions DA a été dégagée pour le financement de cette opération, accordée par le Fonds national du développement rural et les travaux en cours au niveau de 10 sites à des taux



d'avancement différents, a-t-il fait savoir.

Une autre opération de développement visant la réalisation et l'aménagement de 20 kilomètres de pistes à travers les zones rurales des communes de Boualem, et de Sidi Amar, sera entamée une fois celle en cours achevée, selon la même source.

Les autorités locales visent le même objectif, celui de prendre en charge des populations des zones d'ombre qui ont accueilli avec satisfaction l'achèvement récemment des travaux de raccordement

de 34 foyers au réseau d'électricité par l'énergie solaire, dont 25 habitations à "El Aouinet", une zone rattachée à la commune de Boualem et 9 habitations dans la zone d'El Gaada à Bougtob. Les deux zones font partie de celles ayant fait l'objet d'une proposition pour le raccordement des populations au réseau d'électricité à travers les panneaux photovoltaïques, au niveau d'El Aouinet, El Gaada, El Kerrouma, Chaab Lahmar, El M'hirika, Remilia et El Adjidj, Oum El Khroub, Hamimet El Khodr, El Botma, Haggara, zones d'ombre disséminées à travers 7 communes regroupant, en totalité, près de 330 habitations, a-t-on souligné.

Une enveloppe financière sera consacrée pour le reste des zones d'ombre, au nombre de 8, pour entamer de manière effective les travaux en réalisation, selon la même source.

OUARGLA/COVID-19

De nouvelles mesures de prévention préconisées

De nouvelles mesures ont été prises à Ouargla pour prévenir la propagation du coronavirus (Covid-19), a-t-on appris lundi des services de la wilaya.

Parmi ces mesures figurent la fermeture partielle (le week-end) de marchés quotidiens et hebdomadaires, à savoir Bouameur (chef-lieu), Ain El-Beida et Taibet, et la fermeture totale pour celui de Dziuoua (Nezla), et ce pour une période de 15 jours, a-t-on indiqué. L'activité de transport urbain des voyageurs publique et privée est également suspendue pendant les week-ends, alors que le transport public inter-wilayas vers et depuis Ouargla est interdit et que toute violation de cette mesure exposera le propriétaire à des sanctions, a-t-on ajouté. Un plan de contrôle a été mis en place en coordination avec les services compétents, afin de veiller à l'application de ces mesures anti-Covid-19, a-t-on ajouté en précisant que le port du masque de protection et le respect des gestes barrières au niveau des espaces commerciaux, administrations publiques et moyens de transports reste obligatoire.

Les services de la wilaya d'Ouargla invitent les citoyens à faire preuve de compréhension et de respect de ces mesures dans le souci de préserver la santé publique et de réduire la propagation du virus.

Pour rappel, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a arrêté dimanche une série de mesures "supplémentaires" dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la Covid-19, applicables à partir du mardi 17 novembre pour une durée de 15 jours. Il s'agit, entre autres, de la fermeture pour une période de quinze jours, de plusieurs espaces, tels que les salles omnisports, les maisons de jeunes et les centres culturels. Elles concernent aussi la limitation du temps d'activités pour différents commerces, dont le commerce d'appareils électroménagers, le commerce d'articles ménagers et de décoration, le commerce de literies et tissus d'ameublement, le commerce d'articles de sport, le commerce de jeux et de jouets, les lieux de concentration de commerces, les salons de coiffure pour hommes et pour femmes, les pâtisseries et confiseries. Pour les cafés, restaurants et fast-food qui sont également soumis à l'obligation de fermeture à partir de 15 heures, ils doivent limiter leurs activités uniquement à la vente à emporter.

La fermeture est applicable dans les 32 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile de 20h jusqu'à le lendemain à 5h, dont Ouargla.

SAIDA

Les cafés et salons de thé sommés de respecter les mesures anti-covid19

Les services de la wilaya de Saida somment en vertu d'un arrêté les gérants des cafés et des salons de thé à retirer les chaises et les tables à l'intérieur et à l'extérieur des cafés et des salons de thé dans le cadre de la prévention contre la propagation de la pandémie de Covid-19, a-t-on appris dans un communiqué publié dimanche.

Il a été également décidé, à titre conservateur, selon le communiqué, de suspendre les licences d'exploitation des aires et espaces limitrophes aux cafés et salons de thé délivrées par les communes. Les contrevenants aux mesures préventives seront passibles de fermeture de leurs locaux et de retrait immédiat du registre de commerce.

Les restaurants continueront d'exercer leurs activités à condition du respect strict des mesures préventives dont le port du masque de protection par leurs personnels et la distanciation, la désinfection continue des tables et des chaises, l'aération naturelle des lieux et la non utilisation de climatiseurs.

MÉDÉA

L'association caritative locale "Forsane El-Khir" fait un geste

Un important lot de vêtements pour enfants et adultes a été distribué dimanche à Tablat, nord-est de Médéa, par l'association caritative locale "Forsane El-Khir" à la faveur de l'opération "un hiver chaud" lancée au profit des couches les plus vulnérables de la société, a-t-on appris de son président,

Mohamed Chamsaoui. La distribution de ce lot de vêtements, offert par un bienfaiteur, se fera par l'entremise de nombreuses associations locales et des représentants de la société civile, dans le souci de toucher un plus grand nombre de nécessiteux, a indiqué ce responsable, précisant que l'implication de la

société civile dans cette action vise également à renforcer les liens d'entraide entre les différents acteurs actifs au sein de la société. Les donations concernent les personnes défavorisées déjà recensées à travers une trentaine de communes de la wilaya, outre l'envoi d'une partie des vêtements d'hiver aux fa-

milles démunies résidant dans des wilayas limitrophes, a indiqué M. Chamsaoui, assurant que d'autres actions de solidarité sont prévues pour les prochaines semaines et cibleront des citoyens vulnérables qui ont besoin d'aide pour passer l'hiver dans de meilleures conditions.

GHARDAÏA Plus de 255 hectares de foncier industriel attribué et resté inexploité ont été récupérés

Une superficie globale de 255,79 hectares attribués dans le cadre de l'investissement industriel et restés à ce jour inexploités, a été récupérée dans la wilaya de Ghardaïa, a indiqué lundi à l'APS le directeur de l'Industrie et des Mines (DIM) de la wilaya, Lyès Khelifa.

Cette superficie attribuée à 162 bénéficiaires a été récupérée dans le cadre d'une opération d'assainissement du foncier industriel ainsi que celui destiné à l'investissement, une opération qui se poursuit encore dans la wilaya de Ghardaïa, a-t-il précisé.

Ces bénéficiaires ont été déçus de l'attribution après plusieurs mises en demeure adressées à leur rencontre, après constats établis suite à des sorties récurrentes de vérification sur les sites devant recevoir leurs projets, a expliqué M. Khelifa.

Pas moins de 2.579 projets d'investissement ont été déposés auprès des services de la DIM, dont 766 ont été retenus et 742 ont été rejetés pour différentes raisons d'insolvabilité du projet, a-t-il fait savoir. Sur les 766 projets retenus, 281 actes ont été établis et 91 promoteurs ont reçu leur permis de construire et seuls 19 projets sont opérationnels actuellement, selon les statistiques de la DIM.

Quelques 2.296 hectares ont été mobilisés comme assiette foncière devant recevoir des projets d'investissement dans cette wilaya, a révélé le DIM de Ghardaïa, soulignant que toutes les facilitations prévues par l'Etat sont accordées aux opérateurs économiques voulant investir dans la wilaya. Plus de 86 hectares répartis en 227 lots situés dans les trois zones industrielles de la wilaya, à savoir Guerrara (21 ha), Boumoura (10 ha) et Oued-Nechou (36 ha), ainsi que 54 hectares répartis en 204 lots dans les 14 zones d'activités viabilisées existantes dans les différentes communes, sont prêts à recevoir de nouveaux opérateurs économiques pour des projets industriels, selon la même source.

Pour renforcer l'attractivité en matière d'investissement industriel dans la région et contribuer à la création d'emplois, les pouvoirs publics ont lancé de nombreux projets de création de nouvelles zones industrielles et d'activités, telles que la zone industrielle d'Oued Nchou (100 ha) et la zone industrielle d'Oued Métilili (300 ha).

Sept nouvelles zones d'activités viennent d'être créées aussi à Guerrara (50 ha), Hassi El-Gara (50 ha), Hassi-Lefhal (50 ha), Mansoura (50 ha), Sebseb (50 ha), Berriane (50 ha) et Zelfana (50 ha), a fait savoir le DIM.

De plus, pas moins de quatre (4) milliards de dinars ont été mobilisés pour la réhabilitation des zones industrielles et zones d'activités existantes, en matière de viabilisation et d'aménagement externe ainsi que le raccordement aux différents réseaux (gaz, électricité et eau).

Actuellement, le tissu industriel de la wilaya de Ghardaïa dispose de 5.801 petites et moyennes entreprises occupant une population de 23.082 travailleurs.

Avec ses zones industrielles et ses zones d'activités, dont certaines en cours de réalisation, la wilaya de Ghardaïa permet aux investisseurs, notamment locaux, de contribuer à la résorption du chômage notamment dans les zones rurales et à la création de la richesse, a conclu le DIM de Ghardaïa.

PROJET DE LOI DE FINANCES 2021 La commission des finances de l'APN examine les amendements proposés

La Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) s'est réunie dimanche aux fins d'examiner les amendements remplissant les conditions légales proposés dans le cadre du Projet de loi de finances (PLF 2021), a indiqué un communiqué de l'Assemblée.

Ont assisté à cette réunion présidée par Ahmed Zeghdar, président de la Commission, le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane et le ministre des Relations avec le Parlement,



Besma Azouar, Jeudi dernier, le bureau de l'APN a soumis à la Commission des finances 17 amendements sur 22 proposés pour le PLF 2021.

TOURISME Tindouf : réception prochaine de 7 nouvelles structures touristiques (ANDI)

Le secteur du tourisme de la wilaya de Tindouf réceptionnera prochainement sept nouvelles structures hôtelières réalisées par des jeunes de la région via l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), a-t-on appris dimanche auprès du guichet unique décentralisé de cet organisme.

Appelées à accroître la capacité d'accueil des structures touristiques locales, ces projets, dont les travaux sont à des taux de réalisation "appréciables", oscillant entre 80% et 95%, doivent contribuer à la relance des activités touristiques et à la dynamique de développement dans la région, a précisé le directeur du guichet unique décentralisé de l'ANDI, Khaled Bouâm.

Trois promoteurs privés ont bénéficié d'assiettes foncières pour la réalisation de motels dans les communes d'Oum-Lâassel et de Tindouf, a-t-il ajouté.

Le secteur a réalisé, ces dernières années, un bond "qualitatif" en termes de projets concrétisés, alors que d'autres sont en voie de l'être, portant ainsi le nombre de structures hôtelières de six (6) seulement avant 2014 à plus de 20 projets touristiques actuellement et à trois (3) agences de tourisme, grâce à la stratégie de l'Etat portant développement du secteur du tourisme, a fait savoir le même responsable.

Ces opérations de développement du secteur, la plupart lancés en travaux, consistent en des investissements dans des structures hôtelières et des agences de tourisme, ayant obtenu

l'aval des différentes instances chargées de l'étude et de l'approbation.

Le secteur, qui a déjà été renforcé de trois agences de tourisme, devra connaître un nouvel essor au regard du nombre de demandes d'investissement, à l'étude actuellement, et de l'intérêt manifesté par les opérateurs économiques locaux en vue d'investir dans ce créneau porteur.

La wilaya de Tindouf devra connaître, à la faveur de l'ouverture du poste frontalier terrestre algéro-mauritanien "Mustapha Benboulaïd", une impulsion du tourisme, confortée par la reprise aussi de la manifestation économique "Mouggar" et l'exploitation prochaine du gisement minier de Ghar-Djebilet, a estimé le directeur du guichet unique décentralisé de l'ANDI.

BANQUES Extension du réseau du CPA à 160 agences à la fin de l'année en cours

Le réseau du Crédit populaire algérien (CPA) passera de 153 à 160 agences à travers le pays en fin d'année en cours, a-t-on appris dimanche à Tiaret du Président directeur général de cette banque publique Mohamed Dahmani.

"Le nombre des agences CPA va augmenter à travers le territoire national pour passer de 153 à 160 agences à la fin de l'année en cours, concrétisant ainsi le plan de déploiement et de modernisation du réseau bancaire et de son implication dans la politique économique du pays", a précisé M. Dahmani

lors de l'inauguration de l'agence 428 à Tiaret, la deuxième du genre dans la wilaya.

"L'extension du réseau du CPA est survenue avec cette nette conviction de l'administration de cette banque de contribuer de manière effective à l'investissement et au développement local", a déclaré le même responsable "Le Crédit populaire algérien veille à assurer des produits qui évoluent en fonction de la demande du marché, dont le financement islamique qu'assurent à présent quatre agences à travers le pays dont la nou-

velle agence de Tiaret", a-t-il souligné, affirmant que la wilaya de Tiaret dispose d'atouts et de potentialités économiques considérables à intégrer dans le programme de déploiement et de modernisation.

L'agence 428 du CPA à Tiaret offre de nouveaux produits, dont le service de la fonctionnalité sans contact ou à distance, et procédera prochainement au financement destiné aux innovateurs avec l'offre "Sahel Mahel" et "Sahel Nachati", dédiés particulièrement aux petites et moyennes entreprises

(PME), selon M. Dahmani, qui a fait savoir que 190.000 de ces entreprises sont financées par le CPA à travers le territoire national.

Le Président directeur général du CPA a visité, en compagnie du wali de Tiaret, Mohamed Dramchi, les structures de cette nouvelle agence, réalisées pour un coût de 35 millions DA et dotée d'équipements modernes et de commodités pour un meilleur accueil des clients, selon l'exposé présenté par la directrice du développement des projets de cette banque, Sihem Tibersi.

FILIÈRE DE CÉRÉALICULTURE À ORAN Programme d'extension des terres irriguées à 3.000 ha (DSA)

La superficie des terres irriguées sera augmentée à 3.000 hectares à Oran lors de la saison 2020-2021, en vue d'accroître le rendement, a-t-on appris samedi de la direction des services agricoles (DSA).

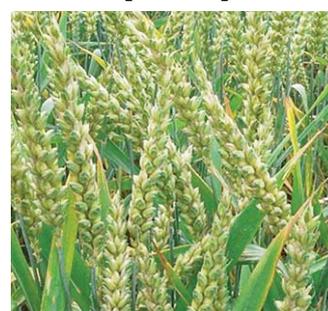
Un programme, élaboré au cours de cette campagne agricole, cible l'irrigation d'une superficie de 3.000 ha réservés à la culture de céréales, notamment le blé dur et tendre, a indiqué Balache Farida, technicienne supérieure du service organisation de la production et appui technique.

La superficie irriguée au niveau d'Oran a atteint, lors de la saison écoulée, 1.000 ha répartis sur les régions d'Es-Sénia, Gdyl, Oued Tlélet et Taфраoui, notamment la

plaine de "M'léta", où les agriculteurs utilisent l'irrigation d'appoint, a-t-on fait savoir. Au cours du mois d'octobre dernier, ont été approuvés trois dossiers de demandeurs d'un soutien pour du matériel d'irrigation par aspersion pour une superficie estimée à 60 ha dont environ 50 ha au niveau de la plaine de M'léta et le reste dans la région de Gdyl.

Ce soutien octroyé par l'Etat vise à encourager les agriculteurs à utiliser le système d'irrigation d'appoint, sachant que le taux de soutien pour l'équipement d'irrigation est estimé à 50 pour cent de la valeur totale de l'équipement, a-t-on souligné. Par ailleurs, il est prévu, lors de la

campagne labours-semences (2020-2021), le labourage d'une superficie totale de 52.688 ha dont 9.655 ha de blé dur, 4.300 ha de blé tendre et 1.475 ha, alors que la superficie réservée à l'orge est estimée à 37.258 ha, selon la Direction des services agricoles. Pour le succès de cette saison, tous les moyens ont été mobilisés et les semences de céréales sont disponibles au niveau de la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS) d'Oran, estimés à 27.975 quintaux de blé dur et tendre et orge. Pas moins de 4.761 qx ont été vendus à ce jour, a indiqué Mme Balache signalant que les engrais sont disponibles.



PÉTROLE

Le Brent à 43,51 hier à Londres

Les prix du pétrole commençaient la semaine en hausse lundi, à la veille d'une réunion ministérielle de l'Opep+, dans un contexte général plutôt optimiste sur les marchés et portés par des données encourageantes pour la demande d'or noir en Chine.

Lundi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier gagnait 1,71% par rapport à la clôture de vendredi, à 43,51 dollars.

A New York, le baril américain de WTI pour décembre s'appréciait de 1,97% à 40,92 dollars.

Cette amélioration survient après une hausse de plus de 8% sur la semaine écoulée, initiée par l'annonce lundi dernier par les laboratoires américains Pfizer et allemand BioNTech que leur candidat vaccin était "efficace à 90%" contre le Covid-19.

Plusieurs observateurs de marché mettaient en avant le soutien apporté par les données sur la consommation en Chine en octobre dévoilées lundi par le Bureau national des statistiques



(BNS). Le marché se veut également optimiste au sujet de la réunion mardi des ministres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de leurs alliés, Russie en tête, via l'accord Opep+. Désormais

mensuelle et par visioconférence, cette réunion pourrait recommander de ne pas augmenter la production comme convenu de près de 2 millions de barils par jour à partir de janvier, mais de la faire trois ou même six mois

plus tard", a expliqué Eugen Weinberg, analyste.

"Cela permettrait d'éviter un excédent de production dû à la faiblesse de la demande", a-t-il ajouté.

La semaine passée, le ministre saoudien de l'Energie avait laissé entendre que l'organisation pourrait "ajuster" l'accord sur la réduction de la production de pétrole qui vise à endiguer la baisse des prix due à l'impact de la pandémie de Covid-19 sur la demande.

L'accord en vigueur prévoit pour l'instant que le retrait volontaire actuel du marché de 7,7 millions de barils par jour - répartis entre les différents signataires, et sans compter les éventuels rattrapages des retardataires - sera ramené à 5,8 millions à compter de janvier 2021.

CONGO

Le groupe français Total va gérer le terminal de Djeno pour 20 années de plus

Le terminal de Djeno où est stocké tout le pétrole de la République du Congo sera géré par le groupe français Total pour une période de 20 ans, a annoncé le PDG de Total Patrick Pouyanné. "On s'est mis d'accord pour renouveler la concession du terminal de Djeno, qui est un ancrage historique de Total au Congo, pour 20 ans de plus [] Il sera partagé entre diverses sociétés et Total sera un des actionnaires", a précisé M. Pouyanné.

Cette annonce intervient après que le gouvernement ait annoncé vouloir récupérer ce terminal à 100% afin de choisir ses propres opérateurs. Les autorités congolaises souhaitent notamment ouvrir plus largement le capital du terminal afin d'en tirer plus de bénéfices. Situé à Pointe-Noire, le terminal de Djeno est considéré comme le centre névralgique de l'activité pétrolière en République du Congo. En effet, toutes les cargaisons du pétrole extrait dans le pays y sont stockées avant d'être exportées. Il avait été construit en 1972 par la société Total, qui détient depuis lors une grosse part dans sa gestion, également assurée par la société Eni.

CHINE

La consommation poursuit sa remontée post-Covid

La consommation en Chine a connu une nouvelle accélération en octobre, avec des ventes de détail au plus haut depuis l'épidémie, grâce notamment aux vacances et aux mesures incitatives d'Etat, ont annoncé lundi les autorités. A l'exception de foyers localisés, le pays a largement endigué le Covid-19 depuis le printemps, avec des mesures radicales de confinement, de suivi des déplacements ou encore de quarantaine. Les ventes de détail n'étaient revenues en territoire positif qu'en août (+0,5%), après des plonges historiques en janvier et février (-20,3%), sur fond d'attente des consommateurs face à la conjoncture. Mais elles ont encore accéléré leur progression en octobre (+4,3%), dans la foulée de septembre (+3,3%), a annoncé lundi lors d'une conférence de presse le Bureau national des statistiques (BNS). Il s'agit certes d'un niveau inférieur à celui attendu (+5,0%) par les analystes interrogés par l'agence Bloomberg, mais qui permet de poursuivre la progression entamée depuis trois mois.

JAPON

Sortie de la récession avec un PIB en fort rebond au 3^e trimestre

Le produit intérieur brut (PIB) du Japon a rebondi de 5% entre juillet et septembre comparé au trimestre précédent, une reprise plus forte que prévu marquant la sortie de la récession du pays après trois trimestres consécutifs de contraction. Le PIB de la troisième économie mondiale avait subi un effondrement historique au deuxième trimestre 2020, encore révisé lundi à la baisse (-8,2% contre -7,9% auparavant), selon des données publiées par le gouvernement. Le mouvement de repli du PIB avait commencé dès le quatrième trimestre 2019 (-1,8%) à la suite d'une hausse de la TVA japonaise, et s'était poursuivi au premier trimestre (-0,6%), marquant l'entrée en récession du pays, définie par une contraction de la richesse nationale sur au moins deux trimestres d'affilée, pour la première fois depuis 2015.

Le Sahara Blend d'Algérie maintient sa 3e place du brut le plus cher de l'Opep en 2020

Le Sahara Blend, le brut de référence algérien a maintenu sa troisième place du brut le plus cher du panier des pétroles de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) en 2020, et ce, malgré un important recul, selon les données de l'Organisation.

La moyenne annuelle des prix du brut algérien est passée de 64,20 dollars/baril en 2019 à 41,27 dollars en 2020 (jusqu'à octobre 2020), occupant la troisième place du brut le plus cher de la composante du panier de l'Opep (13 bruts) en 2020, après l'émirati Murban (42,31 dollars/baril) et l'Angolais Girassol (41,59 dollars/baril), précise l'Opep dans son dernier rapport mensuel.

En 2019, le Sahara Blend a été le sixième brut le plus cher, après l'Angolais Girassol (66,11 dollars/baril), le Guinéen équatorial Zafiro (65,74 dollars/baril), le Nigérian Bonny light (65,63 dollars/baril), le Saoudien Arab light (64,96 dollars/baril), et l'émirati Murban (64,72 dollars/baril).

Par rapport à l'année précédente, le panier de l'Opep (ORB) était en baisse de 23,34 dollars, ou 36,5%, de 63,91 dollars/b en 2019 à une moyenne de 40,57 dollars/b jusqu'à présent cette année, selon les chiffres de l'Organisation.

Un recul de 1,22 dollars le mois d'octobre

Sur le mois d'octobre dernier seul, les cours du brut algérien ont atteint 39,76 dollars le baril contre 40,98 dollars en septembre dernier, soit une baisse de

1,22 dollars, soit, 3,0 %.

Cette baisse a touché toutes les valeurs du panier de l'Opep (ORB).

Sur une base mensuelle, l'ORB a diminué de 1,46 dollars, ou 3,5%, pour atteindre une moyenne de 40,08 dollars/b.

La baisse de la valeur de l'ORB a été supérieure à autres références au comptant et à terme en raison de la baisse des prix de vente officiels et des différentiels de pétrole brut pendant presque tous les grades", explique l'Opep. Ainsi, les composants du panier ouest et nord-africain à savoir, Bonny Light (Nigeria), Djeno (Congo), Es Sider (Libya) Girassol (Angola), Rabi Light (Gabon), Sahara Blend (Algérie) et Zafiro (Equatorial Guinea), ont chuté en octobre de 2,1%, en moyenne, à 38,48 dollars le baril.

Les autres bruts de l'Opep, à savoir, Arab Light (Arabie Saoudite), Basrah Light (Iraq), Iran Heavy (Iran) et Koweït Export (Koweït) ont chuté de 1,67 dollars, ou 4,0% en moyenne, pour s'établir à 40,39 dollars le baril.

L'émirati Murban a diminué de 2,0%, en moyenne, pour s'établir à 41,06 dollars/b, tandis que le Mérey, le brut de référence du Venezuela a le plus diminué, chutant de 1,99 dollars, soit 7,1%, en moyenne, pour se stabiliser à 26,23 dollars le baril. Le prix du brut algérien est établi en fonction des cours du Brent, brut de référence de la mer du Nord, côté sur le marché de Londres avec une prime additionnelle pour ses qualités physico-chimiques appréciées par les

raffineurs. La baisse du Sahara Blend et les autres composants de panier de l'Opep intervient dans un contexte de chute des prix au comptant du pétrole brut qui ont reculé en octobre pour le deuxième mois consécutif, de même que les prix à terme.

La reprise saine attendue de la demande mondiale de pétrole au 4^e trimestre de 2020 ralentissait et les débits mondiaux des raffineries est resté faible au milieu d'une deuxième vague sévère d'infections au COVID-19 dans plusieurs régions du monde", explique l'Organisation.

Les attentes d'une augmentation de l'offre de pétrole brut dans les mois à venir ont également pesé sur les prix au comptant, selon la même source.

En novembre, le brut de l'Opep a débuté le mois à 35,89 dollars avant de s'établir entre 42 et 43 dollars.

Cette progression des prix de l'or noir intervient dans un contexte mondial d'espoir de reprise de la demande mondiale d'énergie affectée par la pandémie de Covid-19.

Cet espoir est nourri par l'annonce par le groupe pharmaceutique Pfizer que le vaccin développé avec l'allemand BioNTech contre le Covid-19 réduisait de 90% le risque de tomber malade du virus.

Les prix restent aussi soutenus par la possibilité d'une nouvelle intervention des pays de l'Opep+ pour soutenir les prix et retrouver un équilibre du marché pétrolier.

ACCORD COMMERCIAL DE L'ASEAN

"Une victoire du multilatéralisme et du libre-échange" (Premier ministre chinois)

La signature du Partenariat économique régional global par les 15 pays d'Asie et du Pacifique dimanche à l'occasion de la clôture d'un sommet de l'Association des nations du sud-est asiatique (ASEAN) constitue "une victoire du multilatéralisme et du libre-échange", a déclaré le Premier ministre chinois, Li Keqiang.

Ce Partenariat régional économique global (Regional Comprehensive Economic Partnership, RCEP) devient l'accord commercial le plus important du monde en termes de Produit intérieur brut, selon des analystes, et concernera plus de 2 milliards d'habitants. Il vise à créer une gigantesque

zone de libre-échange entre les 10 états de l'Asie (Indonésie, Thaïlande, Singapour, Malaisie, Philippines, Vietnam, Birmanie, Cambodge, Laos et Brunei), la Chine, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. "La signature du RCEP n'est pas seulement une réalisation historique de la coopération régionale en Asie de l'Est, mais aussi une victoire du multilatéralisme et du libre-échange", a indiqué M.

Li en assistant au quatrième sommet du RCEP, organisé par visioconférence.

Jouissant de la plus grande population participante au monde, des membres les plus divers et du plus grand potentiel de

développement, le groupe de libre-échange insufflera sans aucun doute un nouvel élan au développement et à la prospérité de la région et contribuera à la reprise économique et à la croissance du monde, a-t-il précisé.

M. Li a expliqué qu'après huit années de négociations, la signature du RCEP avait apporté lumière et espoir aux gens face à la situation internationale morose d'aujourd'hui, montrant que le multilatéralisme et le libre-échange restent la direction correcte pour l'économie mondiale et le progrès humain.

Le RCEP permet aux gens de choisir la

solidarité et la coopération face aux défis, au lieu de recourir aux conflits et à la confrontation, et de choisir l'assistance et le soutien mutuels, au lieu d'adopter une approche protectionniste ou une attitude "attentiste", a-t-il indiqué, ajoutant que cela montrait au monde que l'ouverture et la coopération étaient le seul moyen d'obtenir des résultats mutuellement bénéfiques.

La signature de cet accord intervient dans un contexte de crise économique en raison de l'épidémie de Covid-19 pour les membres de l'Association des nations du sud-est asiatique (ASEAN).

EDUCATION

Covid-19 à Bouira : enseignants et parents d'élèves réclament plus de moyens de prévention

Des enseignants du cycle primaire appuyés par des parents d'élèves de la wilaya de Bouira ont réclamé dimanche aux autorités locales plus de moyens de protection contre la "propagation croissante" dans les établissements scolaires, a-t-on constaté lors d'une tournée dans des écoles.

Plusieurs parents d'élèves ainsi que des enseignants ont exprimé à l'APS leur colère face à "l'absence de moyens de protection et de prévention" de la pandémie, notamment en ces jours de rentrée scolaire, où "les cas liés à la Covid-19 se sont multipliés dans cette localité".

"Il n'y a ni gel hydroalcoolique, ni détecteur de température, il n'y a rien dans notre établissement.

Les agents de nettoyage ne font pas leur travail et les classes sont restées sales.

Toutes ces conditions constituent un risque majeur pour la santé des enseignants et des élèves", a dénoncé l'enseignant Abderrahmane Slimani de l'école primaire About Mohamed Akli de Semmache (El Adjiba).

Pour leur part, beaucoup de parents d'élèves ont empêché leurs enfants de rejoindre l'école en ces circonstances de crise sanitaire.

Le directeur de l'école primaire d'Abbas Boudjname d'El Asnam, Hamou Sait, a souligné que "les écoles primaires n'ont pas de budget pour se doter de moyens nécessaires, donc c'est aux autorités municipales de les fournir". Contacté par l'APS, le directeur de l'éducation, Mourad Bouziane, était injoignable. Le premier magistrat de la wilaya, Lekhal Ayat Abdeslam, a décidé, il y a plus de 10 jours, de fermer trois écoles primaires à cause du Coronavirus, à Bechoul et à El Asnam.

Après une enquête menée par les commissions scientifiques, les trois établissements ont rouvert leurs portes aux élèves depuis dimanche dernier.

"La situation pandémique s'est aggravée ces dernières semaines.

Notre wilaya enregistre 30 à 40 nouveaux cas confirmés quotidiennement", a mis en garde le directeur de la santé publique (DSP), Mohamed Laib.

CORONAVIRUS - PRÉVENTION Bouira : durcissement des mesures de prévention face au rebond de la pandémie

Les mesures de prévention et de protection ont été renforcées à Bouira sur de nouvelles instructions du wali Lekhal Ayat Abdeslam afin de faire face à la recrudescence des cas de la Covid-19 dans cette wilaya où la situation sanitaire "est jugée instable", a-t-on indiqué dimanche à la Direction de la santé et de la population (DSP). "Suite à la recrudescence des cas de contamination, nous avons décidé de renforcer les mesures de prévention pour freiner la propagation du virus de la Covid-19", a souligné Lekhal Ayat Abdeslam dans une décision dont l'APS détient une copie.

Dans le cadre de ces mesures, le premier magistrat de la wilaya a décidé de fermer à nouveau tous les stades de proximité, les jardins publics, ainsi que les marchés et les espaces de détente et de loisir.

M. Ayat a demandé aux services concernés d'appliquer "à la lettre et de façon rigoureuse" toutes ces mesures et de "recourir à la répression et à la sanction de toute infraction ou violation de la loi" en cette période de crise sanitaire. "Tous les services concernés de la wilaya ainsi que les services de sécurité sont mobilisés pour veiller à la mise en application stricte des mesures de prévention pour lutter contre la propagation de la Covid-19", a souligné le chef de l'exécutif dans sa décision. L'épidémie s'est vite propagée dernièrement dans plusieurs régions, notamment à M'Chedallah, El Adjiba, Bechloul et El Asnam. A M'Chedallah, le pavillon réservé aux patients de la Covid-19 à l'hôpital Kaci Yahia est "complètement débordé" ces derniers jours. Plusieurs médecins et infirmiers de cet hôpital ont réitéré leur appel aux populations locales pour qu'elles se confinent et se protègent face au retour de cette maladie dans la région. La localité la plus touchée est celle de Semmache, qui relève de la commune d'El Adjiba (est de Bouira), et qui enregistre chaque jour de nouveaux cas.

"Un relâchement dans le respect des mesures barrières et l'insouciance des citoyens est derrière cette recrudescence des cas à Bouira, les citoyens doivent se méfier de cette maladie qui fait toujours des victimes", a mis en garde le directeur de la santé et de la population (DSP), Mohamed Laib.

"La situation est catastrophique, les gens doivent se méfier et se protéger", a insisté M. Laib.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

6 décès et 165 blessés en 24 heures

Six (6) personnes ont trouvé la mort et 165 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique lundi un bilan des services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tlemcen, avec 2 personnes décédées, suite au renversement d'un véhicule léger ayant percuté un arbre suivi d'un incendie, précise la même source, ajoutant que l'accident a eu lieu sur la RN 22, dans la commune d'Ouled Mimoun.

Par ailleurs, 3 personnes incommodes par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffe bain à l'intérieur de leurs domicile à la cite frère Salaa dans la commune d'El Bayadh ont été secourues par les éléments de la Protection civile.

A noter, l'intervention des secours de la Protection pour l'extinction notam-



ment de 3 incendies urbains à travers les wilayas de Bordj Bou Arreridj et Ain Defla.

Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus Covid-

19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 103 opérations de sensibilisation à travers 17 wilayas (54 communes), portant sur la pandémie

Covid-19, rappelant aux citoyens la nécessité du respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation physique.

Les éléments de la Protection civile ont effectué 153 opérations de désinfections générales à travers 23 wilayas (70 communes ont été ciblées), a ajouté la même source, relevant que ces opérations ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, à l'occasion desquelles la Protection civile a mobilisé 524 agents, 63 ambulances, 83 Engins, ainsi que la mise en place de deux sites d'hébergement destinés au confinement des citoyens à travers les wilayas d'El-Tarf et d'Alger.

CORONAVIRUS - MESURES

Djelfa : respect total des mesures préventives contre l'épidémie du coronavirus

Les mesures de prévention entreprises ces deux derniers jours par les autorités de la wilaya de Djelfa pour faire face à la propagation de la Covid-19 sont totalement respectées par les citoyens, a-t-on constaté.

Au niveau des marchés hebdomadaires de bétail, éleveurs et vendeurs ont répondu favorablement à la mesure de fermeture exceptionnelle de ces espaces qui sont actuellement totalement déserts.

c'est le cas des marchés de Hassi Bahbah et de Roumia, dans la commune d'Ain Ibel, concernés par la décision de fermeture.

Les autorités de la wilaya ont émis, le week-end dernier, une décision de fermeture de 11 marchés hebdomadaires de bétail, tout en chargeant les autorités compétentes de sa mise en œuvre "avec toute la rigueur requise, vu le risque de contamination au niveau de ces espaces où les citoyens sont à l'étroit", est-il signalé.

Le transport urbain au chef-lieu de wilaya a été également à l'arrêt, ce week-end, et ce, en application des mêmes mesures prises dans ce sens.

Une mesure respectée par les transporteurs, avec la contribution des agents de la police, qui ont veillé au gra in au niveau des points de contrôle et autres axes de la circulation automobile.

Les citoyens de Djelfa ont également appliqué la mesure de port obligatoire du masque de protection au niveau des organismes et administrations publiques, comme stipulé par les autorités locales, dans leur dernière décision.

C'est le cas notamment au siège de la wilaya où les citoyens sont accueillis

avec obligation du port du masque de protection et le respect de la distanciation physique.

Les services de la sûreté de wilaya de Djelfa ont, pour leur part, mis au point un plan sécuritaire, englobant deux volets, l'un préventif et l'autre répressif, selon le chargé de la communication de ce corps, le commissaire de police Fités Saâd.

Il a signalé la mise en fourrière, depuis le début du mois courant et dans le cadre de la mise en œuvre des orientations de la tutelle, de pas moins de 194 véhicules (tous types confondus) en raison d'infractions, commises par leurs propriétaires, aux règles préventives contre la Covid-19".

A cela s'ajoute, selon le commissaire Fités, 1.310 contraventions enregistrées pour non port du masque de protection.

Concernant les locaux commerciaux, les services compétents de la wilaya ont effectué 5.671 opérations de contrôle ayant abouti à l'établissement de 507 procès verbaux, a-t-il ajouté.

Le commissaire a fait cas de 384 contraventions pour non port de la bavette et 110 pour non respect de la distanciation physique, outre 140 autres infractions pour absence de désinfection et 60 pour absence d'affiches portant sur les mesures de prévention.

Au plan prévention, le chargé de la communication à la sûreté de wilaya de Djelfa a fait part de l'organisation de 818 campagnes de sensibilisation, dont 536 ayant ciblé des citoyens et 227 en direction de commerçants, outre 55 campagnes dans le cadre de la lutte contre la spéculation sur les produits



alimentaires, parallèlement à la distribution de plus de 10.100 prospectus et la réalisation de 174 spots publicitaires sur la page officielle de la sûreté de wilaya de Djelfa, sur les réseaux sociaux.

Ces derniers temps, il a été constaté une prise de conscience chez les citoyens pour la mesure du port du masque de protection dans les espaces et institutions publiques, voire même dans les rues.

"Un comportement civique reflétant une volonté de la part des citoyens d'accompagner les efforts de l'Etat dans sa lutte contre ce virus", selon des spécialistes.

En effet, le citoyen a pris conscience de l'obligation de vivre au quotidien avec cette mesure de protection (port de la bavette) comme constaté au niveau des établissements éducatifs, où la culture sanitaire semble se renforcer de jour en jour chez les jeunes générations, élèves et étudiants.

DROGUES

Constantine : saisie de plus de 16 000 capsules de médicaments à effet psychotrope (sûreté)

La brigade de recherche et investigation (BRI) du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Constantine a saisi 16.663 capsules de médicaments à effet psychotrope, a-t-on appris dimanche auprès de ce corps de sécurité. Agissant sur informations relatives aux activités

d'un dealer habitant à la cité 20 août 1955 de la ville d'El Khroub, les policiers ont réussi à l'appréhender au marché hebdomadaire de la même localité, selon la même source qui a précisé que la perquisition de la maison du concerné sur autorisation de l'autorité juridique compétente a

permis de découvrir la quantité de psychotropes saisis dans un sac de plastique dissimulé dans un étable d'élevage de bétail ainsi qu'un montant de 1,1 million DA, issus de ce trafic. Après les procédures légales, un dossier pénal a été constitué à l'encontre du mis en cause qui a été

présenté devant le parquet pour "contrebande d'une marchandise d'origine étrangère et l'exercice d'une profession de la santé sans autorisation, possession et vente de produits pharmaceutiques à effet psychotrope", a-t-on ajouté.

USA - IMMIGRATION

La justice invalide des restrictions au programme de protection des "Dreamers"

Un juge fédéral américain a invalidé samedi les restrictions imposées par la Maison Blanche à un programme de protection de jeunes arrivés clandestinement aux Etats-Unis lorsqu'ils étaient enfants.

Ce programme avait été adopté sous Barack Obama en 2012 pour régulariser la situation de centaines de milliers de jeunes sans papiers, arrivés enfants aux Etats-Unis, connus sous le nom de "Dreamers" ("rêveurs" en français).

En juillet dernier, le gouvernement américain avait annoncé qu'il n'accepterait pas de nouvelles demandes pour intégrer ce programme et qu'il ne renouvellerait le statut de ceux l'ayant déjà obtenu que pour un an, contre deux auparavant.

Le juge de New York a cependant estimé que Chad Wolf, le ministre américain à la Sécurité intérieure, qui



exerçait ses fonctions par interim au moment où il a décrété ces nouvelles restric-

tions, "n'occupait pas légalement" son poste. Chad Wolf n'avait alors pas été confirmé

dans ses fonctions par le Sénat américain.

Le président Donald Trump avait décidé en 2017 de mettre un terme au programme de protection DACA.

Mais la Cour suprême lui a infligé un camouflet à la mi-juin, en jugeant sa décision "arbitraire", notamment parce que le gouvernement n'avait pas suivi les règles de procédure.

Le président élu Joe Biden a promis de remettre en oeuvre ce programme, au moment de sa prise de fonction le 20 janvier.

Environ 700.000 personnes en bénéficient, la plupart d'entre elles étant originaires d'Amérique latine.

TEMPÊTE TROPICALE VAMCO

La tempête touche le Vietnam, après avoir fait 67 morts aux Philippines

La tempête tropicale Vamco s'est abattue dimanche sur le Vietnam, endommageant des bâtiments et blessant au moins cinq personnes, tandis qu'aux Philippines, touchées alors que Vamco était un typhon, le bilan s'est alourdi à 67 morts, rapportent des médias.

La tempête, avec ses vents allant jusqu'à 90 km/h, a touché terre au Vietnam tôt dimanche matin, déracinant des arbres et arrachant les toits de maisons et d'écoles. Vamco est la dernière en date d'une série de tempêtes tropicales qui ont touché le Vietnam depuis six semaines, causant des inondations et glissements de terrains qui ont fait au moins 159 morts et 70 disparus. Vamco s'est affaibli depuis son passage aux Philippines, où il arrivait alors avec des vents de 155 km/h, mais les médias d'Etat vietnamiens faisaient état dimanche de gros dégâts.

Ils ont montré notamment des restaurants de bord de mer dévastés à Hoi An, site classé au patrimoine mondial par l'Unesco et prisé des touristes, et d'énormes arbres déracinés dans la ville impériale de Hué. Quelque 650.000 habitants des zones côtières ont été évacués vers des régions plus en hauteur, mais les autorités prévenaient dimanche des risques de glissements de terrain. Aux Philippines, Vamco a été le plus meurtrier des typhons enregistrés cette année, tuant au moins 67 personnes sur l'île principale de Luzon, et affectant au total dans le pays 17 million de personnes, selon des sources officielles. Vamco, arrivant après deux autres typhons les deux semaines précédentes, a provoqué les pires inondations depuis des années, envahissant les villages et détruisant les récoltes.

Des secours et des provisions ont été envoyés dans les zones touchées, notamment dans le nord-est du pays où la situation a été aggravée par l'écroulement de eaux d'un barrage.

Au Vietnam, les tempêtes de ces dernières semaines ont détruit ou endommagé plus de 400.000 maisons, selon la Croix-Rouge et le Croissant Rouge, et emporté des routes et des ponts. Là aussi, des récoltes importantes ont été détruites, et 150.000 personnes risquent de se retrouver avec des quantités très insuffisantes de nourriture.

FRANCE

Hausse des violences conjugales en 2019 faisant 142.310 victimes

Les services de police et de gendarmerie en France ont enregistré en 2019 une hausse de 16% des violences conjugales qui ont fait 142.310 victimes, a annoncé lundi le service statistiques du ministère de l'Intérieur. Environ 88% de ces victimes sont des femmes, selon ces chiffres du ministère, qui ne comptabilisent pas les homicides. En 2019, 146 femmes ont été tuées dans des violences conjugales, soit 25 de plus que l'année précédente, selon les derniers chiffres officiels publiés en août. La hausse des violences conjugales a pu inciter les victimes à davantage déposer plainte et favoriser un meilleur accueil par les services de sécurité, a-t-on précisé.

Selon des enquêtes réalisées par l'Institut National des statistiques (Insee) pour compléter les données brutes des plaintes enregistrées, 295.000 personnes, dont 213.000 femmes, déclarent en moyenne avoir été victimes de "violences physiques et/ou sexuelles par leur conjoint ou ex-conjoint entre 2011 et 2018".

APS

INDE

L'incendie gigantesque d'un puits de pétrole éteint après plus de 5 mois

Un gigantesque incendie qui a fait rage pendant plus de cinq mois dans un puits de pétrole situé dans l'Etat d'Assam, au nord-est de l'Inde, a finalement pu être éteint, a annoncé dimanche la compagnie Oil India.

Les ingénieurs de la société publique combattait depuis juin l'incendie, déclenché par une explosion consécutive à une fuite de gaz et de pétrole apparue fin mai.

Deux employés de l'entreprise sont morts dans l'explosion, qui a dressé un mur de flammes et envoyé d'énormes panaches de fumée dans le ciel.

Un troisième travailleur est mort en septembre après un accident sur le site.

Des experts venus de Singapour, des Etats-Unis et du Canada étaient venus épauler Oil India dans sa lutte contre cet incendie. Le feu a maintenant été "complètement

éteint", a déclaré dimanche le porte-parole de Oil India, Tridiv Hazarika. "Le puits a été traité avec une solution saline et est maintenant sous contrôle", a-t-il déclaré, ajoutant que le puits n'avait pas encore été bouché.

"Il n'y a plus de pression dans le puits maintenant et il va être surveillé pendant 24 heures pour vérifier s'il y a une migration de gaz et une montée en pression", a déclaré M. Hazarika.

Des milliers de villageois du district de Tinsukia avaient été évacués vers des camps de secours après le début de l'incendie.

Le champ pétrolier de Baghjan se trouve à côté du parc national de Dibru-Saikhowa et de zones humides où vivent plusieurs espèces menacées, notamment des tigres et des éléphants.

La région abrite également plusieurs

sanctuaires d'oiseaux. Dans un rapport publié en juillet, le Wildlife Institute of India a souligné que la marée noire, provoquée par l'explosion du puits, avait eu un "impact à grande échelle" sur la vie végétale et animale.

"Les toxines libérées sont connues pour avoir une persistance à long terme dans les sols et les sédiments, ce qui non seulement affectera les conditions de vie actuelles, mais en raison de leur libération prolongée sur une longue période, pose un risque sérieux pour la santé à plus long terme", a ajouté l'Institut.

La catastrophe a coûté à Oil India plus de 800.000 dollars selon les estimations de la firme, a déclaré le directeur général Sushil Chandra Mishra aux médias locaux fin septembre.

OURAGAN LOTA

Proche des zones côtières du Nicaragua et du Honduras (autorités)

L'ouragan Lota se prépare à frapper, lundi, des zones côtières du Nicaragua et du Honduras, selon des autorités locales citées par des médias.

A 03h00 GMT dimanche, Lota - dernier ouragan en date d'une saison cyclonique particulièrement active - se trouvait environ à 705 kilomètres à l'est/sud-est du Cap Gracias a Dios, à la frontière du Nicaragua et du Honduras, se déplaçant lentement vers l'ouest avec des

vents soutenus allant jusqu'à 120 km/h.

Lota a été relevé dans la catégorie des ouragans tôt dimanche matin, a annoncé le Centre national américain de surveillance des ouragans (NHC), basé à Miami.

"Un avion de reconnaissance a constaté que Lota s'était renforcé, devenant le treizième ouragan de la saison cyclonique 2020 dans l'Atlantique nord", a-t-il indiqué sur Twitter. Lota

devrait toucher l'île colombienne de la Providence tard dimanche et se renforcer rapidement pour devenir un ouragan majeur en s'approchant de l'Amérique centrale.

"Il est probable que les fortes pluies dues à Lota, jusqu'à jeudi, entraînent des inondations soudaines qui mettent des vies en danger, ainsi que des crues de rivières dans certaines zones du nord de la Colombie et de l'Amérique centrale", a mis en

garde le NHC. "Les inondations et coulées de boue au Honduras et au Nicaragua pourraient être aggravées par les effets récents de l'ouragan Eta dans ces régions, entraînant des conséquences importantes".

Le Honduras, le Guatemala et le Nicaragua ont annoncé des évacuations de populations vendredi. Il y a deux semaines, le passage de l'ouragan Eta a fait plus de 200 morts en Amérique centrale.

SOUDAN - ETHIOPIE - CONFLIT

Près de 25.000 réfugiés éthiopiens sont arrivés au Soudan

Près de 25.000 Ethiopiens ayant fui les combats dans la province du Tigré depuis une semaine ont trouvé refuge au Soudan voisin, a annoncé l'agence officielle soudanaise Suna.

Les hostilités ont commencé le 4 novembre, quand le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed a envoyé l'armée fédérale à l'assaut du Tigré, après des mois de tensions croissantes avec les autorités régionales du Front de libération des Peuples du Tigré (TPLF).

"Le nombre de réfugiés éthiopiens arrivés dans les Etats de Gedaref et Kassala a atteint jusqu'à samedi 24.944", a précisé

samedi soir l'agence Suna. Ces deux régions sont situées dans l'est soudanais frontalier de l'Ethiopie.

Lors d'une tournée samedi dans la région frontalière soudanaise, l'adjoint du représentant du Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) au Soudan, Jan Hansmann, a affirmé que la "priorité était de fournir des abris, de la nourriture et de l'eau aux réfugiés et de les transférer dans des secteurs éloignés de la frontière, pour des raisons de sécurité".

Il a ajouté que son organisation oeuvrait pour établir de nouveaux camps.

Le Commissaire soudanais pour les réfu-

giés, Abdallah Souleiman, qui l'accompagnait, a appelé la communauté internationale à fournir urgemment de l'aide aux réfugiés.

En bicyclette, à pied ou à bord de petites embarcations pour ceux qui traversent la rivière, des milliers d'Ethiopiens ont fui leur pays pour se réfugier au Soudan voisin ces derniers jours.

Le HCR a dit s'attendre à une vague massive de réfugiés, estimant que le conflit risquait de s'intensifier.

Selon une source gouvernementale soudanaise, quelque 200.000 Ethiopiens pourraient se réfugier au Soudan.

S A N T É - A L G É R I E

AÏN DEFLA - COVID-19 Plus de 1000 personnes évacuées vers les structures de santé

Au total, 1090 personnes atteintes du nouveau coronavirus (Covid-19) ou suspectées d'en être atteintes ont été évacuées par les services de la Protection civile de Aïn Defla vers les structures de santé depuis le mois de mars 2020 à ce jour, a-t-on appris dimanche d'un membre de la cellule de communication de la direction locale de ce corps constitué.

"Au regard des spécificités de sa mission d'assistance humanitaire, la Protection civile s'emploie, en toutes circonstances, à venir en aide aux personnes confrontées au danger, de surcroît en ces temps de pandémie", a indiqué le lieutenant Hassani Mustapha, signalant que cette action traduit les efforts de ce corps dans la lutte contre la propagation de l'épidémie.

Cet officier a également fait savoir que durant la période considérée, les services de la Protection civile ont encadré 394 enterrements de personnes décédées de Covid-19 ou suspectées d'en être décédées.

Le lieutenant Hassani a noté, par ailleurs, que depuis la récente recrudescence des cas de contamination au coronavirus à l'échelle de la wilaya, un programme de désinfection des villes et de sensibilisation des citoyens a été mis en place en vue de les inciter à faire preuve de vigilance et de ne pas sous-estimer l'"ennemi invisible". "Outre la désinfection générale des villes, notre démarche ciblant les 14 daïras de la wilaya consiste à mettre en garde contre tout relâchement dans l'observation des gestes barrières, dont les conséquences peuvent leur être préjudiciables à plus d'un titre", a-t-il averti.

OUARGLA L'EPH-Mohamed Boudiaf se dote d'un nouveau scanner

L'établissement public hospitalier (EPH-Mohamed Boudiaf) d'Ouargla vient de se doter d'un nouveau scanner thoracique (Tomodensitométrie), a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

Cet équipement sophistiqué, deuxième du genre au niveau de l'EPH Mohamed Boudiaf et qui peut effectuer jusqu'à 100 actes par jour, est appelé à renforcer les prestations de santé en matière de diagnostic tout en garantissant une bonne prise en charge des patients, a affirmé dimanche le wali d'Ouargla, Aboubakr Essedik Boucetta, en marge d'une visite à cet établissement hospitalier.

La visite, qui entre dans le cadre d'un programme ciblant l'ensemble des hôpitaux de la wilaya, a permis également de s'enquérir des conditions de préparation relatives aux mesures de prévention contre la propagation du coronavirus (covid-19), a-t-il poursuivi, estimant que "la situation épidémiologique est stable dans la wilaya". Une série de mesures ont été prises pour préserver la santé publique contre la propagation de la covid-19, notamment en ce qui concerne l'augmentation de la capacité d'accueil des patients, afin de "répondre à un éventuel accroissement de la demande", ainsi que la préparation de la pharmacie de l'EPH, a-t-il déclaré. L'obligation du port de masques de protection et le respect des gestes barrières dans les espaces commerciaux, les administrations publiques et les moyens de transports, sont aussi parmi les mesures prises dans la wilaya, a ajouté M.Boucetta.

Le wali a mis l'accent, en outre, sur l'importance de doter les structures hospitalières des moyens nécessaires en matière d'équipements, moyens de protection et oxygène notamment.

Pour sa part, le directeur de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya, Tarek Belbey, a fait savoir que l'EPH-Mohamed Boudiaf dispose actuellement de 64 lits hospitaliers consacrés à la prise en charge des cas de Covid-19, "une capacité pouvant être portée à 200 lits".

ALGÉRIE - CORONAVIRUS 910 nouveaux cas, 455 guérisons et 14 décès ces dernières 24h en Algérie (Fourar)

Neuf cent dix (910) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 455 guérisons et 14 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, Lundi à Alger, le Porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 67.589 dont 910 nouveaux cas, soit 2,1 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2165 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 45.088, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 18 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 12 autres n'ayant enregistré aucun cas, alors que 18 autres ont enregistré plus de 10 cas.

Par ailleurs, 50 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen la vigi-



lance et le respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

DIABÈTE Les cas sévères ou de décès au Covid-19 observés chez les 65 ans et plus (Benbouzid)

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Pr. Abderrahmane Benbouzid, a affirmé dimanche à Alger que "les cas sévères ou de décès auprès des diabétiques atteints du coronavirus sont observés en grande partie chez les personnes âgées de 65 ans et plus".

S'exprimant lors d'une rencontre scientifique à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du diabète, (14 novembre) en présence du ministre délégué chargé de la Réforme hospitalière, Pr. Smail Mesbah, le ministre a précisé que le diabète "n'aggrave pas le risque de contamination au Covid-19 mais peut toutefois être à l'origine de symptômes aigus et de complications en cas de contamination".

Le ministre a insisté sur "la sensibilisation aux mesures préventives permettant d'éviter à cette catégorie de malades une contamination au virus", appelant à

"l'importance du contrôle strict du diabète et au renforcement du contrôle de la glycémie et de l'acétone, tout en consultant le médecin le plus tôt possible pour commencer les mesures correctives en cas de soupçon d'atteinte au Covid-19".

Pr. Benbouzid a estimé que "la maîtrise anticipée de la glycémie peut aider à mieux contrôler la contamination au Covid-19", soulignant que la période exceptionnelle de propagation du coronavirus nécessite "la consolidation et la poursuite des mesures prises à travers l'association continue du mouvement associatif".

Le ministre de la Santé s'est félicité, par ailleurs, du rôle des caravanes médicales pluridisciplinaires qui ont "ciblé les populations des zones d'ombre de certaines wilayas où une rupture de la prise en charge sanitaire a été enregistrée en raison de l'épidémie".

De même qu'il a cité l'ap-

port de la clinique mobile et la contribution de l'Association du réseau algérien des jeunes et des directions de la santé qui ont mené des campagnes à l'effet de sensibiliser et de dépister le diabète, d'une part, et assurer des soins au niveau de ces zones, d'autres part. De son côté, Pr. Samia Zekri, spécialiste en médecine interne à la clinique Arezki Kahal relevant de l'EPH Bir Traria, a présenté un exposé sur le diabète et sa relation avec la covid-19, qualifiant les deux maladies de "duo dangereux" sur la santé des malades diabétiques, notamment les personnes âgées.

Pour protéger les diabétiques de la menace du covid-19, la spécialiste a appelé à "l'impératif de garder un œil attentif à la stabilité de la glycémie notamment auprès des catégories présentant des comorbidités, à l'instar de l'obésité, des maladies cardiaques et l'hypertension".

"Une fois que les malades

diabétiques, qui ignorent leur maladie, sont touchés par le coronavirus, ils seront victime d'instabilité glycémique", a-t-elle expliqué, relevant, dans ce sens, l'apparition de "plusieurs symptômes" chez cette catégorie, notamment la chute de cheveux et le besoin pressant de l'insuline. Compte tenu de la conjoncture sanitaire difficile due à la propagation du coronavirus, la spécialiste a appelé cette catégorie de malades à "l'impératif de préserver le stock d'insuline et le glucomètre afin de garantir la protection à l'aide de ces matériels nécessaires".

Elle a regretté, en outre, la réticence de certains malades à se rendre aux hôpitaux afin de recevoir les soins nécessaires par peur du covid-19, leur causant ainsi des complications sanitaires, en raison de la sédentarité, des mauvaises habitudes alimentaires, la fatigue et la dépression.

BATNA Les capacités d'accueil des malades du Covid-19 augmentées à 240 lits au chef-lieu de wilaya

Les capacités d'accueil des malades du Covid-19 dans la ville de Batna ont été augmentées à 240 lits, a indiqué dimanche, le directeur de wilaya de la santé et de la population, Aïssa Madhoui.

Cette augmentation intervient après la réservation de nouveau du service de médecine interne (60 lits) du CHU pour la prise en charge des cas de Covid-19 et l'intégration de 40 nouveaux lits à l'établissement public hospitalier, EPH, (ex sanatorium) qui, mobilisés pour la prise en charge du malade du Covid-19, compte désormais 140 lits, a précisé à l'APS, le même responsable.

Le même cadre a fait état d'une possible transformation du service de mise en quarantaine du rez-de-chaussée du même EPH en une petite unité

de soin intensif avec la mobilisation d'infirmiers et de quatre médecins parallèlement à l'accélération des travaux d'équipements en matériel de radiologie et de laboratoire du nouveau service de 40 lits des urgences médicalisées de la cité Bouzourane.

Le taux actuel d'occupation des 662 lits réservés dans la wilaya pour les malades du Covid-19 est de 36,7 % qu'est un taux "maîtrisé" même s'il a augmenté par rapport au taux de 10 % enregistré en septembre passé, a souligné le directeur de la santé.

Au cours de la première semaine de novembre, la wilaya a enregistré une augmentation des cas de Covid-19 passés à 75 et le chef-lieu de la wilaya concentre le nombre le plus élevé de contamination en raison du grand nombre de sa population et du relâche-

ment dans le respect des règles de prévention, a-t-il souligné. Les établissements sanitaires des villes de Barika, Arris, Ain Touta, N'gaous et Thienet El Abed sont tous équipés pour la prise en charge des malades du Covid-19 et leurs réserves en oxygènes sont constamment renforcées à l'instar des établissements du chef-lieu de wilaya dont la capacité a été portée de 3.000 à 9.000 lits, selon encore le même responsable.

La wilaya dispose de deux laboratoires de tests PCR, un au centre anticancer et l'autre dans le secteur privé en plus de centres de dépistage, d'orientation et de suivi ainsi que d'une équipe d'hospitalisation à domicile pour atténuer la pression sur les établissements de santé.

PANDEMIE DE CORONAVIRUS

BILAN DANS LE MONDE

Au moins 1.319.561 décès

La pandémie de nouveau coronavirus a fait au moins 1.319.561 décès dans le monde depuis son apparition fin décembre, selon un bilan établi à partir de sources officielles hier.

Plus de 54.493.680 cas d'infection ont été diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 34.839.400 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Sur la journée de dimanche, 6.225 nouveaux décès et 498.768 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont l'Italie avec 546 nouveaux morts, les Etats-Unis (540) et l'Iran (486).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 246.224 décès pour 11.038.312 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Au moins 4.185.463 personnes ont été déclarées guéries. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 165.798 morts et 5.863.093 cas, l'Inde avec 130.070 morts (8.845.127 cas), le Mexique avec 98.542 morts (1.006.522 cas), et le Royaume-Uni avec 51.934 morts (1.369.318 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nom-



bre de morts par rapport à sa population, avec 124 décès pour 100.000 habitants, suivi par le Pérou (107), l'Espagne (87), l'Argentine (78).

La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 86.346 cas (8 nouveaux entre dimanche et lundi), dont 4.634 décès (0 nouveaux) et 81.319 guérisons.

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient lundi à 11h00 GMT 424.105 décès pour 12.063.212 cas, l'Europe 337.845 décès

(14.659.092 cas), les Etats-Unis et le Canada 257.459 décès (11.332.711 cas), l'Asie 182.484 décès (11.491.699 cas), le Moyen-Orient 69.667 décès (2.938.977 cas), l'Afrique 47.360 décès (1.977.963 cas), et l'Océanie 941 décès (30.027 cas).

Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par des agences auprès des autorités compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). (APS) 55101/366/510 APS 161429 ALG Nov 20 NNNN USA 1 million de nouveaux cas de

Covid en une semaine WASHINGTON, 16 nov 2020 (APS) - Les Etats-Unis ont enregistré un million de nouvelles infections au Covid-19 en moins d'une semaine et franchi la barre des 11 millions de cas dimanche, selon l'université Johns Hopkins.

Le seul des 10 millions de personnes infectées avait été atteint le 9 novembre.

Le nombre de cas s'établissait à 11.025.046 lundi à 01h30 GMT (dimanche soir aux Etats-Unis), soit à peine six jours plus tard, selon les statistiques de Johns Hopkins. Un total de 246.108 décès ont été recensés. Les Etats-Unis demeurent le pays le plus touché au monde par l'épidémie et la tendance est à la dégradation depuis début novembre, ce qui a contraint les autorités à mettre en oeuvre de nouvelles restrictions.

Chicago, troisième ville du pays, va entrer en confinement à partir de lundi, tandis que New York, très touchée au printemps, s'efforce de contrer une nouvelle vague en imposant de nouvelles mesures aux bars et restaurants.

Les écoles y restent en revanche ouvertes.

AUTRICHE

Tests à grande échelle pour abrégier le confinement

L'Autriche va mener une campagne de tests au Covid-19 à grande échelle pour tenter d'abrégier le second confinement qui débutera mardi prochain, a déclaré le chancelier Sebastian Kurz dimanche.

Faisant allusion à des tests à grande échelle effectués en Slovaquie voisine, M. Kurz a déclaré à la radio publique ORF: "Nous avons décidé, ici en Autriche (...) de suivre le même chemin". Les deux tiers de la population ont été testés il y a deux semaines, avec pour résultat un peu plus de 1% de positifs. Samedi, M. Kurz avait annoncé un renforcement des mesures anti-coronavirus en Autriche, avec la fermeture des écoles et des magasins non essentiels de mardi jusqu'au 6 décembre, afin de ralentir la flambée de contaminations.

Il a exhorté ses concitoyens à éviter tout contact. Dimanche, il a expliqué que les tests à grande échelle pourraient permettre au pays de redémarrer en décembre, sans préciser si ce programme se ferait à la même échelle qu'en Slovaquie. "Nous voulons mettre en place des tests à grande échelle à la fin du confinement afin que les écoles et d'autres secteurs puissent rouvrir en toute sécurité", a dit le chancelier, ajoutant que les enseignants seraient parmi les premiers testés.

"Nous savons que beaucoup de gens ont à coeur de pouvoir fêter (Noël) un minimum, avec au moins quelques-uns de leurs proches", a-t-il dit. Le gouvernement donnera plus de détails la semaine prochaine sur ce projet, qui sera "un défi logistique", selon M. Kurz.

OMS

Le responsable de l'OMS prévient qu'un vaccin ne suffira pas

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a prévenu, lundi, qu'un vaccin ne suffira pas à vaincre la pandémie de Covid-19.

"Un vaccin va compléter les autres outils que nous avons, pas les remplacer", a déclaré Tedros Adhanom Ghebreyesus, lors de la tenue du conseil exécutif de l'agence.

Concernant le vaccin, le directeur général, comme plusieurs de ses adjoints, se sont employés ces derniers jours à tempérer l'optimisme qui s'est fait jour la semaine dernière quand Pfizer et BioNTech ont annoncé que des données préliminaires des essais de leur vaccin en phase III montraient une efficacité de 90%. "Au départ, les quantités seront limitées et par conséquent les personnels soignants, les personnes âgées et celles à risque auront la priorité et nous espérons que cela va faire baisser le nombre de mort et permettre aux systèmes de santé de résister", a souligné le directeur général. "Mais cela laissera encore beaucoup de champ au virus pour opérer", a-t-il mis en garde, exhortant à ne pas précipitamment mettre fin aux mesures qui permettent de contrôler l'expansion du Covid-19, comme les tests, la quarantaine, le suivi des cas contacts, etc.

La pandémie a repris de plus belle dans de nombreux pays d'Europe, forçant les autorités à prendre de nouvelles mesures pour tenter de la maîtriser et les nouveaux cas explosent littéralement dans de très nombreux Etats des Etats-Unis.

BRÉSIL

Près de 166.000 décès

Avec 140 décès signalés au cours des dernières 24 heures, le nombre de morts liées au COVID-19 au Brésil a atteint 165.798, a rapporté dimanche le ministère de la Santé.

Le ministère a déclaré que 14.134 cas supplémentaires avaient été enregistrés pendant la même période, portant le nombre total d'infections dans ce pays d'Amérique latine à 5.863.093.

Alors que des élections municipales se sont déroulées à travers le pays dimanche, également jour férié pour célébrer l'anniversaire de la proclamation de la République, certains

hôpitaux et bureaux d'état civil ont reporté la notification de nouveaux décès et infections.

A Sao Paulo, l'Etat le plus touché par la pandémie, des spécialistes des hôpitaux privés ont mis en garde contre l'augmentation du taux d'occupation dans les établissements hospitaliers due à la hausse des hospitalisations de patients atteints du COVID-19.

Le Brésil est le deuxième pays au monde après les Etats-Unis à avoir déploré le plus de décès liés au COVID-19, et le troisième en nombre de cas après les Etats-Unis et l'Inde.

CHILI

531.273 cas et 14.819 décès

Le Chili a enregistré 1.597 nouveaux cas de COVID-19 au cours des dernières 24 heures pour un total de 531.273 ainsi que 42 décès supplémentaires, portant à 14.819 le nombre total des décès, a indiqué dimanche le ministère de la Santé. Selon la même source, 506.700 personnes se sont remises de la maladie. Au total, 721 patients sont actuellement en unité de soins intensifs. Le ministre de la Santé, Enrique Paris, a

exhorté les Chiliens à continuer à suivre les mesures sanitaires pour prévenir de nouvelles infections, que la ville où ils résident soit en quarantaine ou qu'elle ait progressé vers la fin du confinement.

"Les masques doivent être utilisés en permanence et dans tout le pays.

Il y a des exceptions, quand on mange, quand on profite de la mer, mais que ce soit à l'extérieur ou à l'inté-

rieur, l'utilisation du masque est essentielle", a déclaré M. Paris.

"Les gens devraient essayer de maintenir une distance physique d'au moins un mètre ainsi que de continuer à se laver les mains fréquemment", a-t-il ajouté. Les régions chiliennes qui ont enregistré le plus grand nombre de cas confirmés au cours des sept derniers jours sont Atacama, Los Rios, Nuble et Tarapaca.

AUSTRALIE

Un foyer de coronavirus détecté à Adelaïde

Un foyer de coronavirus a été détecté à Adelaïde, une ville du sud de l'Australie qui n'avait plus connu de flambée épidémique depuis sept mois, les contaminations provenant à nouveau d'hôtels où des voyageurs faisaient leur quarantaine.

L'Etat d'Australie-Méridionale, dont Adelaïde est la capitale, a indiqué que quatre cas avaient été détectés dans cette ville dimanche et qu'on en totalisait 17 lundi. Il s'agit du plus important foyer à Adelaïde depuis avril.

Quinze des personnes infectées appartiennent à une seule et même famille élargie dont un membre travaillait dans un hôtel accueillant des personnes effectuant leur quarantaine à leur arrivée de l'étranger.

Pour contenir le virus, les autorités ont rétabli plusieurs restrictions et suspendu les vols internationaux à destination de la ville. "Tous les efforts seront faits pour ralentir et arrêter la propagation de ce puissant foyer", a

déclaré le Premier ministre d'Australie-Occidentale, Steven Marshall. Des centaines de personnes ont reçu l'ordre de s'isoler. Les autorités ont fermé des écoles et des commerces liés aux personnes contaminées.

"Les 24 heures qui viennent seront critiques et nous n'attendons pas que la situation se détériore", a ajouté M. Marshall.

Les autorités ont exhorté les habitants de l'Etat à porter un masque, à travailler de chez eux et à éviter tout déplacement non essentiel.

D'autres Etats ont aussi ordonné des restrictions visant les personnes venant d'Australie-Occidentale.

La dernière fois que l'Australie-Méridionale avait détecté un foyer de coronavirus hors d'une zone de quarantaine remonte au mois d'août.

Les autorités sanitaires avaient alors pris, comme cette fois-ci, des mesures rapides pour empêcher son exten-

sion. Mais on craint que le nouveau foyer s'étende à des populations à risque, car un gardien de prison et des employés de centres pour personnes âgées se trouveraient parmi les cas positifs détectés.

L'annonce de ce nouveau foyer intervient alors que les responsables australiens avaient pu maîtriser une deuxième vague de cas à Melbourne provoquée, déjà, par des failles de sécurité dans un hôtel utilisé pour les quarantaines.

Melbourne, capitale de l'Etat de Victoria, également dans le sud, a eu des milliers de cas et des centaines de morts ces derniers mois, mais n'a pas connu un seul nouveau cas depuis plus de deux semaines.

L'Australie dans son ensemble a plutôt bien réussi à contenir la pandémie, avec un peu plus de 27.700 cas et 907 décès enregistrés depuis l'apparition du virus.

ARTICULATIONS

QUE FAIRE QUAND LES ANTIDOULEURS NE SOULAGENT PLUS ?

Sédentarité, surpoids, gestes répétitifs : notre mode de vie malmène de plus en plus nos articulations. Lorsque les antidouleurs ne soulagent plus et que la kiné ne fait plus progresser, d'autres traitements sont envisagés. Le point avec deux rhumatologues.

Les douleurs de l'arthrose et des tendinites sont d'abord traitées par des antalgiques et des AINS (anti-inflammatoires non stéroïdiens). Lorsque les médicaments ne les soulagent plus suffisamment, le médecin peut proposer des infiltrations de corticoïdes. Elles peuvent être indiquées aussi en cas d'effets secondaires (troubles digestifs) ou de contre-indications, assez fréquents avec les anti-inflammatoires classiques.

LES ORTHÈSES POUR MAINTENIR L'ARTICULATION

Selon les modèles, ces dispositifs peuvent soutenir l'articulation, l'immobiliser ou corriger une déviation. Les plus prescrits sont les orthèses souples pour le genou, car elles diminuent les douleurs et donnent une sensation de sécurité. Moins souvent proposées pour les autres articulations, elles sont très utiles pour les doigts.

«Elles semblent apporter un réel bénéfice, puisque 40 % des personnes utilisant une orthèse de la main la portent encore 5 ans après», sou-

ligne le Dr Laurent Grange, rhumatologue au CHU de Grenoble.

UNE INFILTRATION EN CAS DE CRISE

«Toutes les articulations peuvent bénéficier d'infiltrations avec de bons résultats lors qu'elles sont réalisées au moment des poussées inflammatoires», précise le Pr Francis Berenbaum, rhumatologue à l'hôpital Saint Antoine, à Paris. Réalisée par le médecin, l'injection diminue la douleur en quelques heures, voire en quelques jours. Son effet se prolonge, suivant les cas, de quelques jours à un ou deux mois. Après une première séance, il est possible, si cela ne suffit pas, d'en réaliser une deuxième quelques semaines plus tard, sans dépasser trois par articulation.

En dehors des poussées inflammatoires, des injections d'acide hyaluronique sont par ailleurs proposées dans l'arthrose du genou. L'idée est d'apporter ce composant du liquide articulaire à l'articulation arthrosique qui en manquerait. Certains malades disent prendre moins d'an-

tidouleurs par la suite. Problème : le coût du traitement est assez élevé (250 euros l'injection) et il n'est plus pris en charge alors que les injections étaient remboursées auparavant à 60%.

LA PROTHÈSE, ENVISAGÉE EN DERNIER RECOURS

«Nous proposons une prothèse lorsque tous les traitements médicaux ont été essayés et que la qualité de vie reste très altérée. Nous ne posons jamais de prothèse sur de simples signes radiographiques. C'est vraiment l'état fonctionnel qui guide la décision», insiste le Dr Grange. La prothèse la plus fréquemment posée est celle de la hanche, mais genou, épaule, cheville, poignet... peuvent aussi être remplacés. À condition de ne pas le faire trop tôt, car les prothèses finissent par s'user. «Leur durée de vie est de 15 à 20 ans. C'est pourquoi on essaie de retarder la pose de la première prothèse jusqu'à 60 ans», souligne le Pr Berenbaum. Un remplacement n'est pas impossible, mais il est difficile de le faire plus



d'une fois. La pose d'une prothèse chez des gens trop jeunes, risque donc de les laisser très handicapés et sans solution des années trop tard. Il ne faut pas non plus attendre trop longtemps, car la chirurgie donnera de moins bons résultats si les os, les

muscles et les ligaments sont abîmés. Mais pour certaines articulations, la prothèse ne va pas tout régler. «Après la pose d'une prothèse du genou, 15 % des personnes opérées continuent à avoir mal, sans que l'on comprenne pourquoi», constate le Pr Berenbaum.

LA SÉDENTARITÉ AUGMENTE LE RISQUE DE HANDICAP

La sédentarité augmente le risque de handicap chez les personnes de plus de 60 ans selon une étude scientifique américaine.

Si l'activité physique est bénéfique pour la santé de tous, elle permettrait d'éviter les risques de handicap chez les seniors selon les résultats d'une étude de la Northwestern University, publiée dans le *Journal of Physical Activity & Health*.

Les chercheurs ont suivi et analysé l'état de santé de 2 300 sexagénaires. Les volontaires ont porté des capteurs pendant une semaine au cours de cette étude qui a duré trois ans. Cet accéléromètre a permis de mesurer le temps passé assis et en mouvement. Pour cette étude, le handicap a été défini comme une limitation dans la capacité à effectuer



des gestes du quotidien : manger, s'habiller, se laver, entrer et sortir du lit, traverser une pièce.

Pour mettre en avant l'impact de la sédentarité sur la santé des personnes, les auteurs de la recherche citent l'exemple de deux femmes de 65 ans avec le même profil de santé. Si une est sédentaire douze heures par jour, elle a un risque de 6% de devenir handicapée. Pour celle qui reste assise treize heures par jour, ses chances d'être handicapée sont de 9% explique le Dr Dorothy Dunlop professeur de médecine coauteur de l'enquête.

Les résultats de cette étude révèlent aussi « que les personnes âgées doivent réduire le temps passé assis, que ce soit devant la télévision ou l'ordinateur ». Selon le Dr Dorothy

Dunlop « si ces personnes passaient moins de trois heures par jour assises, elles gagneraient en moyenne deux ans d'espérance de vie ».

Pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la sédentarité serait la neuvième cause de mortalité dans le monde. 15 602 777 français ont plus de 60 ans et cette population âgée se divise aujourd'hui en 3 groupes : des personnes en bonne santé ou « robustes », des individus fragiles, et personnes dépendantes. Mauvaise nouvelle, d'après un sondage réalisé pour la Fédération des Prestataires de santé à domicile, 42 % des 60 ans et plus ne pratiquent aucun sport régulièrement et un tiers d'entre eux déclarent à peine consacrer 5 heures à une activité sportive par semaine.

UNE PROTHÈSE DE GENOU CAPABLE DE DÉCELER UNE INFECTION

Le CHRU de Brest lance un projet de prothèse connectée intégrant des capteurs miniatures capables de détecter une infection ou tout défaut mécanique. Le CHRU de Brest vient de lancer un projet de prothèse connectée baptisé FollowKnee. Une première en France qui permettra une avancée significative pour les personnes (deux fois plus nombreuses qu'il y a 50 ans) qui souff-

rent d'arthrose du genou. « La prothèse de genou connectée sera constituée d'un dispositif fabriqué par impression 3D intégrant des capteurs miniatures capables de détecter une infection ou tout défaut mécanique. Ces capteurs pourront également aider à guider le patient lors de sa rééducation » explique le professeur Eric Stindel, chirurgien orthopédiste et directeur du

Latim, le Laboratoire de traitement de l'information médicale, à l'origine de ce projet.

Ce projet de prothèse de genou connectée s'effectuera en deux étapes. D'ici 13 ans, nous allons d'abord réaliser des prothèses de genoux fabriquées en 3D et implantées sur 220 patients », précise le Pr Stindel. « Ensuite, nous y ajouterons les capteurs qui seront testés sur 30 patients. Nous

proposons cette nouvelle prothèse à des personnes plutôt jeunes pour superviser son fonctionnement sur un temps long ».

L'objectif est d'obtenir un produit commercialisable avec une évaluation clinique des résultats d'ici 5 ans. Plusieurs partenaires industriels aident aussi les chercheurs de l'Inserm de participer au projet de développement de cette prothèse 2.0.

Contre le mal de dos, bougez !

La sédentarité nuit aux disques aux intervertébraux. Se mettre en mouvement dès le plus jeune âge permet de se prémunir de futurs maux de dos. Courir régulièrement aurait un effet bénéfique contre le mal de dos, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Scientific Reports*. Mais, juste prendre les escaliers et se promener suffisent pour faire un travail sur les disques intervertébraux de la colonne et de se prémunir des maux de dos à long terme. Jusqu'à présent, les études scientifiques déclaraient majoritairement que les disques rachidiens n'étaient pas en mesure de répondre à aucun type d'exercice en raison du métabolisme lent des disques intervertébraux. Cette nouvelle étude donne l'espoir que l'activité physique puisse être prescrite comme un remède pour renforcer les disques vertébraux. Et cette ordonnance serait particulièrement vraie pour les hommes, car l'exercice peut être utilisé comme mesure préventive ou traitement des problèmes de dos tout au long de la vie.

SE PRÉMUNIR DES MAUX DE DOS EN RÉDUISANT LA SÉDENTARITÉ
Les chercheurs de l'université Deakin (IPAN), en Australie ont mené une étude avec 79 participants et ont prouvé que les disques vertébraux prennent trop de temps pour répondre à l'exercice. Ils ont développé des protocoles efficaces d'activité physique pour le renforcement des disques intervertébraux, ce qui favorise la santé tout au long de notre vie. Le professeur Prof Belavy, auteur de l'étude, insiste sur le fait que l'exercice physique doit être pratiqué dès la préadolescence pour réduire les risques de santé et les problèmes de dos au cours de la vie. "Même une petite marche pendant une pause au travail ou le choix de prendre les escaliers plutôt que l'ascenseur est bénéfique pour les disques, ainsi que pour la santé générale du dos", complète Daniel Belavy, qui ajoute qu'une simple réduction du temps passé assis ou debout et immobile pouvait également aider.

ARTHROSCOPIE L'ALTERNATIVE À LA POSE D'UNE PROTHÈSE DE HANCHE

Des douleurs à la hanche ? Il est aujourd'hui possible de traiter une articulation avant que l'arthrose se développe. L'espoir : éviter, ou retarder, la mise en place d'une prothèse. Zoom sur une nouvelle intervention avec le Dr Vittore Costa, chirurgien orthopédiste à Paris (Clinique du sport) et à Padoue, en Italie.

"Et mon labrum ? D'une voie mal assurée, Claire, 34 ans, fiendue sur la table d'opération, interroge son chirurgien. Ce dernier, tout en poursuivant l'intervention, détaille les gestes qu'il est en train d'effectuer. "Oui, le labrum, cette petite structure fibro-cartilagineuse qui aide à stabiliser la tête du fémur, a bien été réparé."

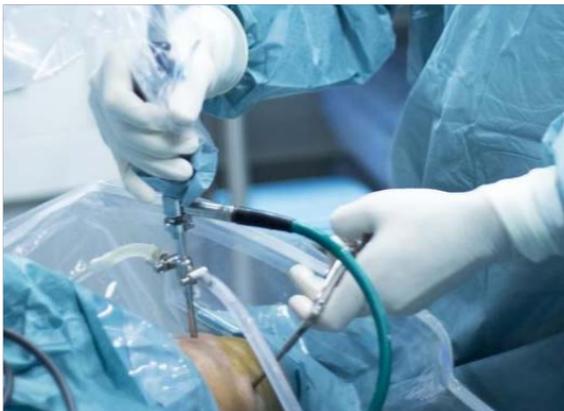
L'intervention que subit la jeune femme, sous arthroscopie, vise à éviter la pose d'une prothèse totale de hanche. Victime d'une dysplasie - inadéquation entre la taille de la tête du fémur et celle du cotyle - dans laquelle elle vient s'emboîter -, Claire souffre d'une hanche instable. Cette instabilité entraîne des douleurs vives et une usure prématurée du labrum, qui risque de provoquer une arthrose précoce.

UNE RÉPARATION SOUS ARTHROSCOPIE

Au point depuis une dizaine d'années, l'intervention reste peu pratiquée parce qu'elle nécessite un long apprentissage pour le chirurgien et parce qu'elle est méconnue.

"La technique est très efficace à condition de bien poser les indications", souligne le Dr Vittore Costa, chirurgien orthopédiste à Paris (Clinique du sport) et à Padoue, en Italie, spécialiste de la hanche et du genou.

La première, c'est la hanche dysplasique. Il s'agit souvent de femmes grandes et minces, avec des hanches très mobiles. La seconde concerne le jeune sportif dont l'entraînement régulier crée des micro traumatismes et la formation d'une bosse, le "bump", sur le col du fémur. Claire,



jeunesse aguerrie, présentait les deux anomalies. L'arthroscopie a permis de réparer tout cela. Par deux incisions de petite taille, le praticien a inséré ses mini-instruments. À l'aide d'"ancres", il a fixé le labrum qui était fissuré puis resculpté l'os pour faire disparaître le bump.

Enfin, comme la membrane synoviale était très inflammatoire, il a ôté les parties les plus abîmées. Tout cela en trois quarts d'heure et sous anesthésie locorégionale, ce qui a permis à Claire de rester consciente pendant toute l'intervention. Quatre

jours après, munie de ses béquilles, elle arpentait déjà les boutiques de sport... Objectif : s'acheter de nouvelles baskets pour reprendre son entraînement.

D'AUTRES SOLUTIONS EXISTENT

Un bilan approfondi est nécessaire pour déterminer si l'intervention est la solution.

Il comporte un examen clinique et de l'imagerie (arthroscanner ou IRM). Parfois, une kinésithérapie adaptée permet de rééquilibrer l'articulation et de la remettre dans l'axe. Par exemple, si la douleur est liée à une contracture du psoas. Pour d'autres patients - et c'est le cas quand la dysplasie est importante -, cela ne suffira pas.

Il faudra soit une ostéotomie (on casse le bassin pour replacer le cotyle dans la bonne position), soit une "butée" (on prélève de l'os et on le fixe sur la partie supérieure du cotyle). Ces interventions modifient l'angulation de l'articulation et les pressions qui s'exercent sur le cartilage, freinant son usure.

PROTHÈSE DU GENOU : LES REMPLACEMENTS PARTIELS SERAIENT MIEUX TOLÉRÉS

Les arthroplasties partielles du genou se révèlent plus sûres et plus faciles à guérir que le remplacement total d'articulation. Mais elles sont trop peu proposées aux patients.

L'arthrose touche environ 10 millions de Français. Dans 40 % des cas, il s'agit de gonarthrose, c'est-à-dire d'une usure prématurée de l'articulation du genou.

Lorsque les médicaments et les infiltrations ne suffisent plus à soulager la douleur et que la marche devient difficile, on propose la pose d'une prothèse (une opération appelée arthroplastique).

Or, bien souvent les chirurgiens proposent une arthroplastie complète alors que le remplacement

partiel de l'articulation du genou est une procédure moins invasive, qui comporte moins de risques postopératoires et permet une récupération plus rapide.

9 % DE REMPLACEMENTS PARTIELS

Les chercheurs de l'université d'Oxford ont analysé les données de l'National Joint Registry (NJR) et recensé toutes les opérations de chirurgie articulaire du genou. Sur plus de 98 000 arthroplasties du genou pratiquées en 2016, seulement 9 % étaient des remplacements partiels alors que cette procédure aurait pu être pratiquée sur près de la moitié des patients.



EGYPTE

Arrestation d'un responsable d'un groupe de défense des droits humains

L'Egypte a arrêté dimanche le responsable d'un groupe de défense des droits humains accusé notamment d'avoir "rejoint un groupe terroriste" et de "diffuser de fausses informations", a indiqué l'organisation dans un communiqué.

"Dans une escalade sans précédent pour l'Initiative égyptienne pour les droits personnels (EIPR), une force de sécurité a arrêté Mohamed Bacheer, le responsable administratif de l'EIPR, chez lui" (...) et il a été détenu pendant plus de 12 heures dans un bâtiment de la Sécurité de l'Etat, a affirmé l'ONG locale.

M. Bacheer a été accusé d'avoir "rejoint un groupe terroriste", de "diffuser de fausses informations" sur les réseaux sociaux et d'avoir "financé le terrorisme", des accusations souvent retenues contre les opposants et militants.

L'EIPR a indiqué qu'il avait été interrogé par le procureur de la Cour suprême de sûreté de l'Etat sur son travail, en particulier une visite en novembre à son bureau au Caire "par un nombre d'ambassadeurs et diplomates" pour discuter des droits humains.

Il a été placé en détention provisoire durant 15 jours et sera interrogé à un date ultérieure, selon l'ONG qui a appelé les autorités à le libérer immédiatement.

M. Bacheer compte parmi d'autres figures de militants pour les droits humains, d'avocats et journalistes arrêtés dans la même affaire, connue localement comme l'affaire 855/2020.

ACCORD DE PAIX AU SOUDAN

Des chefs rebelles accueillis à Khartoum

Le Premier ministre soudanais Abdallah Hamdok a accueilli dimanche les chefs de groupes rebelles du pays, en visite pour la première fois depuis près de 20 ans à Khartoum, où des milliers de Soudanais étaient rassemblés pour célébrer l'accord de paix, rapportent des médias locaux.

La visite des commandants du Front révolutionnaire soudanais (FRS), une coalition de groupes rebelles, fait suite à la signature le 3 octobre d'un accord de paix avec le gouvernement de transition soudanais, qui doit mettre fin à un conflit de près de deux décennies qui a fait des milliers de morts.

"Nous attendions ce jour avec impatience", a déclaré M. Hamdok, lors d'une réunion avec les chefs rebelles retransmise par l'agence officielle Suna.

"Aujourd'hui, il s'agit de la première étape pour mettre fin aux souffrances de notre peuple dans les camps de réfugiés", a-t-il ajouté.

Des foules en liesse se sont rassemblées dans le centre de Khartoum, chantant et brandissant des pancartes, pour célébrer l'accord de paix.

Le FRS, fondé en 2011, regroupe cinq groupes rebelles armés et quatre mouvements politiques des Etats du Darfour, du Kordofan-Sud et du Nil bleu.

A partir de 2003, la région du Darfour a été secouée par un conflit opposant les forces soudanaises à des rebelles de minorités ethniques.

Selon les Nations unies, le conflit a fait, essentiellement durant les premières années, quelque 300.000 morts et 2,5 millions de déplacés.

Le conflit a touché aussi le Nil bleu et le Kordofan-Sud (sud) à partir de 2011.

"C'est la première fois dans l'histoire du Soudan que nous parvenons à un accord qui s'attèle aux racines de la crise soudanaise", s'est réjoui le Premier ministre.

APS

SAHARA OCCIDENTAL "Débarquement policier des forces de l'occupation" à El-Ayoune occupée

La militante des droits de l'Homme et membre de l'Instance sahraouie contre l'occupation marocaine (ISACOM), Amina Aba Ali a affirmé, dimanche, que la ville d'El-Ayoune occupée était le théâtre d'un "débarquement policier et de rafles" ciblant les domiciles des Sahraouis à la recherche des "jeunes de l'Intifada" après la décision du Front Polisario de se désengager de l'accord de cessez-le-feu.

Dans une déclaration à l'APS, la militante sahraouie a indiqué que les forces de l'occupation marocaine ont "militarisé" vendredi la ville d'El-Ayoune, parallèlement à l'agression contre les civils sahraouis sans défense dans la région d'El Guerguerat, en encerclant "les maisons" et en faisant obstruction aux déplacements des Sahraouis, à travers "le déploiement d'un dispositif policier dans les rues et les quartiers".

"Nombre de domiciles des militants ont fait l'objet de descentes et de perquisitions abusives, outre l'injure à l'encontre, notamment, du militant politique, Mohamed Bani et de la militante, Fatimatou Dahouar", a-t-elle ajouté.

Pour la militante Amina Aba Ali, ces descentes et perquisitions ont pour objectif



de pourchasser les "jeunes de l'Intifada", notamment après la décision du Front Polisario de se désengager de l'accord de cessez-le-feu,

et de reprendre la lutte armée pour mettre fin à l'occupation marocaine.

Elle a dit également regretter les attermoissements

de l'ONU à appliquer la légalité internationale, et la connivence de la France et de l'Espagne avec le régime marocain.

Le Gouvernement sahraoui interpelle la communauté internationale

Le ministère des Territoires occupés et des Communautés sahraouies a interpellé, dimanche, la Communauté internationale, notamment l'ONU au sujet d'actes de représailles menées par le Maroc contre les Sahraouis dans les territoires occupés.

Le ministère a affirmé, dans un communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS), que "conséquence à la violation par le Maroc du cessez-le-feu, les autorités d'occupation marocaines ont eu recours à l'instauration d'un blocus total sur toutes les villes occupées particulièrement à El-Ayoune et amorcé une campagne de répression féroce, marquée par le harcèlement, la terreur et les agressions violentes contre les militants du Front populaire et les défenseurs sahraouis des droits de l'Homme". Selon le ministère, de graves agressions contre les citoyens

sahraouis ont été signalées dans les villes occupées du Sahara Occidental, faisant état d'actes d'oppression des prisonniers sahraouis dans les geôles marocaines.

De surcroît, les forces militaires ont réprimé brutalement des dizaines de Sahraouis sortis vendredi dans l'après-midi dénonçant pacifiquement la violation marocaine velle du cessez-le-feu et soutenir la décision du Polisario de reprendre la guerre de libération, indique le communiqué, précisant que plusieurs manifestants ont été blessés et d'autres interpellés.

Le ministère des Territoires occupés et des Communautés sahraouies a insisté que le ciblage de civils sahraouis "ne constitue ni une nouveauté ni une erreur à reconnaître par la suite, sinon une politique réfléchie ayant des objectifs explicites et d'autres implicites".

Une telle politique "simule quelque

part une tentative désespérée de couvrir l'échec de l'administration à réaliser ne serait-ce qu'un pas en mesure d'ébranler la volonté du peuple sahraoui convaincu que l'indépendance a toujours été le point de convergence de tous les Sahraouis".

Face à cette escalade marocaine, le ministère sahraoui a appelé la communauté internationale et l'ONU à assumer leur responsabilité et à exercer une pression sur l'Etat marocain pour lever le blocus sur les villes occupées et mettre fin aux violences contre les civils. Imputant au colonisateur la responsabilité du sort réservé aux civils sahraouis dans les territoires occupés, le ministère interpelle les organisations et instances internationales ainsi que les consciences vives à appréhender le danger auquel sont exposés les défenseurs des droits de l'Homme sur les lieux.

TUNISIE

Plus de 10000 travailleurs en chômage technique

Plus de 10000 travailleurs tunisiens se sont retrouvés en chômage technique au cours des 9 premiers mois de l'année 2020 en raison de la pandémie de coronavirus, a indiqué le ministre tunisien des Affaires sociales, Mohamed Trabelsi.

Ces travailleurs sont répartis sur 73 établissements, a précisé le ministre lors d'une audition devant une commission parlementaire.

Les entreprises concernées ont eu recours au licenciement partiel légal de 2.626 sur un total de 32.891 travailleurs, au cours des neuf premiers mois de cette année, tandis que 48 entreprises ont été dans l'obligation d'arrêter inopinément leurs activités, entraînant une perte de 2.275 postes de travail,

a-t-il précisé. Un certain nombre d'entreprises n'ont toutefois pas licencié leurs employés, préférant réduire le volume du travail, une mesure qui a affecté négativement la situation financière d'environ 14.603 travailleurs, a-t-il ajouté. Il a encore fait remarquer que de nombreuses entreprises ont été contraintes à déposer le bilan ou à recourir à la réduction du nombre de travailleurs et des heures de travail. Il a noté que le marché informel, qui assure 1,59 million d'emplois, était également parmi les secteurs les plus touchés par les répercussions de la pandémie, bien que les statistiques liées à ce secteur soient difficiles à mener. Le responsable a indiqué que les

répercussions économiques et sociales de la pandémie de Covid-19 étaient "désastreuses" sur les travailleurs ainsi que

sur de nombreuses professions libérales et secteurs, fragilisant ainsi la situation de ces employés.

LIBYE

Les pourparlers de Tunis s'achèvent sans désigner d'exécutif

Le dialogue politique libyen en cours depuis lundi sous l'égide de l'ONU, afin de désigner un exécutif unifié et tenter de sortir la Libye d'une décennie de conflit, s'est achevé dimanche sans accord sur les noms des dirigeants du futur exécutif, a indiqué l'ONU. "Nous avons convenu de nous retrouver dans une semaine pour une rencontre virtuelle afin de se mettre d'accord sur le mécanisme de sélection pour la future autorité", a indiqué à la presse l'émissaire de l'ONU pour la Libye Stephanie Williams. L'ONU a annoncé vendredi des élections pour fin décembre 2021.

PALESTINE L'UE souligne l'illégalité des colonies israéliennes

L'Union Européenne (UE) a renouvelé dimanche, sa "position ferme" au sujet de l'illégalité de la construction des colonies israéliennes, rapporte l'agence palestinienne de presse, Wafa.

Le haut représentant des affaires étrangères et politiques de l'UE, Joseph Borrel, a exprimé son inquiétude concernant la décision de l'occupation israélienne visant à construire des unités coloniales entre Beïtlehem et Al-Qods-occupée, selon un communiqué relayé par Wafa.

Selon le texte, M. Borrel "a exprimé son inquiétude au sujet de la décision de l'occupation qui permet de construire de nouvelles colonies, ce qui nuira à créer un Etat palestinien indépendant, avec Al-Qods-Est



comme capitale". L'UE a également invité Israël à mettre fin à toutes les activités coloniales et détruire les avant-postes, a ajouté la même source.

SYRIE

Décès du ministre des Affaires étrangères Walid Mouallem

Le ministre syrien des Affaires étrangères, Walid Mouallem, est mort lundi à l'aube à l'âge de 79 ans, a annoncé le gouvernement syrien. Chef de la diplomatie depuis 2006, Mouallem était déjà en poste quand le conflit syrien a éclaté en 2011. Sa dernière apparition publique remontait à jeudi et vendredi à l'occasion d'une conférence organisée par la Syrie pour discuter du retour de millions de réfugiés chassés par le conflit. Il était

apparu affaibli et deux hommes l'aidaient à marcher pour entrer dans la salle.

Le gouvernement a annoncé lundi "avec tristesse" le décès à l'aube de ce "vétérain de la diplomatie", qui s'est fait connaître pour "ses positions patriotiques honorables", selon un communiqué repris par l'agence de presse officielle Sana.

Les obsèques auront lieu lundi après-midi à Damas, où il était né, a précisé

l'agence. Mouallem occupait également le poste de vice-Premier ministre. Il avait été ambassadeur à Washington de 1990 à 1999, selon Sana. Ayant eu une carrière de diplomate en Arabie saoudite, en Espagne et en Angleterre notamment, il avait été nommé ambassadeur de Syrie en Roumanie en 1975. Marié et père de trois enfants, il est l'auteur de quatre ouvrages d'Histoire, notamment sur la Syrie ou le conflit palestinien.

NAGORNY KARABAKH

L'Arménie obtient 10 jours supplémentaires pour évacuer le district de Kalbajar

L'Arménie a obtenu 10 jours supplémentaires pour évacuer le district de Kalbajar, avoisinant la région du Nagorny Karabakh, qui devait être remis dimanche à l'Azerbaïdjan, après sa victoire dans un conflit meurtrier, ont rapporté des médias.

Ce premier retrait des forces arméniennes à la faveur de l'accord de fin des hostilités du début de semaine parrainé par la Russie, a été reporté jusqu'au 25 novembre après une demande d'Erevan.

L'Azerbaïdjan a donné son accord pour reporter au 25 novembre la date limite du retrait des forces armées arméniennes et des colons ar-

méniens illégaux de Kalbajar", a indiqué un représentant de la présidence azerbaïdjanaise, Hikmet Hajiyev, une décision "humanitaire".

Le calendrier de retrait de deux autres districts -- Agdam le 20 novembre et Latchin le 1er décembre -- reste inchangé, a-t-il ajouté.

Ces régions appartenaient au glacis protecteur formé par les forces arméniennes à l'issue de la guerre des années 1990 autour du Nagorny Karabakh, région séparatiste d'Azerbaïdjan à majorité arménienne, à proprement parler.

La perspective d'un retour azerbaidjanais a provoqué

une exode de la population de Kalbajar.

Nombreux sont ceux à avoir incendié leurs maisons pour ne pas que des Azerbaïdjanais les habitent, selon des médias.

Dimanche, la route traversant la région et menant à l'Arménie restait donc ouverte et sous contrôle arménien.

Les véhicules l'empruntant étaient cependant beaucoup moins nombreux que les jours précédents, lorsque la population faisait l'arrivée attendue dimanche des forces azerbaïdjanaises.

Le village de Charektar, où des dizaines de maisons ont été incendiées par leurs pro-

priétaires sur le départ, ressemblait à un village fantôme.

Une habitation finissait de s'y consumer, la fumée grise s'élevant dans le ciel, le sol jonché de débris et d'objets abandonnés.

A la fin de la guerre des années 1990, c'était à l'inverse la totalité de la population azerbaïdjanaise qui avait fui le district.

L'Arménie avait ensuite encouragé la repopulation par des Arméniens.

L'accord de fin des hostilités prévoit en outre la présence de quelque 2.000 forces de maintien de la paix russes dans un Nagorny Karabakh amoindri et affaibli.

GRANDE BRETAGNE Boris Johnson s'isole après un contact avec une personne testée

Le Premier ministre britannique Boris Johnson s'est mis à l'isolement après avoir été en contact avec une personne infectée par le nouveau coronavirus, a annoncé dimanche soir un porte-parole de Downing Street.

Le chef du gouvernement, qui a été sévèrement atteint par le Covid-19 il y a plusieurs mois, se sent "bien" et n'a "aucun symptôme" de la maladie, a précisé la même source, ajoutant qu'il continuerait à travailler depuis Downing Street, "notamment pour mener la réponse du gouvernement face à la pandémie de coronavirus".

BREXIT

Un accord aussi "difficile" que "faisable"

Le ministre irlandais des Affaires étrangères Simon Coveney a estimé dimanche qu'un accord post-Brexit entre Londres et Bruxelles est "très difficile" mais "très faisable", des différences persistant sur plusieurs sujets, parmi lesquels la pêche.

Alors que l'échéance de fin de la période de transition à la fin de l'année approche de plus en plus, les négociations se sont poursuivies cette semaine à Londres et doivent reprendre la semaine prochaine à Bruxelles dans l'espoir de conclure un accord de libre-échange qui entrerait en vigueur au 1er janvier.

"Nous manquons de temps" compte tenu des délais de ratification d'un accord du côté des 27, a déclaré le chef de la diplomatie irlandaise Simon Coveney sur la chaîne britannique Sky News.

"Nous devons faire de gros progrès cette semaine", a-t-il ajouté, espérant qu'un accord "de principe" puisse être trouvé sur les pommes de discorde qui subsistent - modalités de résolution des différends, conditions de concurrence équitable et pêche. Un accord à la fois "très difficile" et "très faisable", a jugé M. Coveney. Selon le Sunday Times, le Royaume-Uni ne veut se voir réserver plus de la moitié des stocks de poisson dans ses eaux, l'UE demandant que moins de 20% soient réservés à la flotte britannique.

"Les poissons n'ont pas de passeport", a souligné Simon Coveney: "la plupart des maquereaux capturés dans les eaux écossaises sont nés au large de la côte ouest de l'Irlande", où ils grandissent avant de "nager, adultes, dans les eaux écossaises où ils sont attrapés, par les flottes européennes et britannique".

Le ministre irlandais a par ailleurs souligné que si le Royaume-Uni persistait dans sa volonté de réintroduire dans son projet de loi sur le marché intérieur des dispositions qui visent à permettre au gouvernement de Boris Johnson de s'affranchir de certaines dispositions de l'accord de Brexit conclu il y a moins d'un an, l'UE ne ratifierait pas un accord de libre-échange.

"Je crois qu'il y a" côté européen le "point de vue unanime que si le gouvernement britannique décide délibérément d'enfreindre le droit international et de saper un traité qui n'a même pas douze mois, pourquoi l'UE signerait un nouvel accord quand le Royaume-Uni rompt celui qui existe?", a-t-il expliqué.

APS

MOLDAVIE

La pro-européenne Sandu remporte la présidentielle



L'ex-Première ministre Maia Sandu a remporté le second tour de la présidentielle dimanche en Moldavie en devançant largement le sortant pro-russe, après le dépouillement de plus de 99% des bulletins.

Avec 99,07% des bulletins dépouillés, Mme Sandu, qui promet une lutte sans merci contre la corruption, a obtenu 57% des suffrages contre 43% pour Igor Dodon, visé par des accusations de corruption pendant son mandat de quatre ans.

La victoire de Mme Sandu, 48 ans, première femme à accéder à la prési-

dence dans cette ex-république soviétique balançant depuis des années entre ambitions européennes et rapprochement avec Moscou, risque d'être mal vu par la Russie qui craint de perdre son influence dans la région. Alors que les résultats complets sont attendus d'ici lundi matin, des célébrations ont éclaté devant le QG électoral de la candidate dans le centre de Chisinau.

"Maia Sandu présidente" et "Un pays pour les jeunes", ont scandé plusieurs dizaines de ses supporters en applaudissant et lui offrant des fleurs, surtout jaunes, la couleur de sa campagne.

TLEMCCEN

Ouverture d'une mini bibliothèque dans un café à Maghnia

La bibliothèque principale de lecture publique "Mohamed Dib" de Tlemcen a ouvert, dimanche, une mini-bibliothèque dans un café de la ville de Maghnia, a-t-on appris du directeur de l'établissement culturel, Tarchaoui Zineddine. L'initiative "Bibliothèque-Café" est la deuxième du genre dans la wilaya, concrétisée en coordination avec les associations "Génération de demain" de Maghnia et "Portes d'art pour la culture et les arts" de Tlemcen ainsi que le Centre des arts et des expositions de Tlemcen, en dotant le café en fin de semaine dernière d'un lot de livres et de magazines pour permettre aux clients de lire. L'opération a été précédée, il y a deux mois, par la création de deux cafés-bibliothèques dans les quartiers de Boudjlida et El Koudia dans la commune de Tlemcen, a-t-on rappelé, soulignant que chaque café est doté d'une vingtaine de livres, qui sont renouvelés tous les mois par les associations précitées qui supervisent la fourniture des cafés désirant participer à l'initiative en livres. L'opération sera généralisée dans les semaines prochaines dans certains cafés et restaurants des communes de Sabra, Remchi, Sebdo et El Aricha, en particulier dans les zones d'ombre de ces communes et dans les gares de transport routier et ferroviaire, à l'aéroport international "Messali Hadj" et d'autres lieux fréquentés par les citoyens, a-t-on révélé.

La ministre de la Culture et des Arts prend part à la conférence sur "La tolérance entre les cultures pour un monde meilleur"

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, prend part mardi par visio-conférence, à une conférence sur "La tolérance entre les cultures pour un monde meilleur", sur invitation de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO) et de l'Institut international pour la paix (IPI), à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la tolérance, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette conférence est organisée, "en vue de consolider les voies de dialogue et de paix dans la région euro-méditerranéenne, la région du Sahel et Sahélo-sahélienne", lit-on dans le communiqué. La ministre de la Culture et des Arts donnera une communication sur le sujet, à travers laquelle elle mettra en exergue "le rôle de la culture dans l'établissement des passerelles de communication et de rapprochement entre les peuples et ce qu'elle recèle comme valeurs humanistes qui prônent la paix et la soli-



La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, prend part mardi par visio-conférence, à une conférence sur "La tolérance entre les cultures pour un monde meilleur".

CINÉMA

Le film "Le dernier mot" de Youcef Bentis primé au Kenya

Le court métrage de fiction "Le dernier mot" du réalisateur algérien Youcef Bentis a décroché le prix spécial du jury au Festival international du film du Kenya, a annoncé le réalisateur sur sa page Facebook.

En lice avec d'autres films issus de plusieurs pays du continent africain, "Le dernier mot" relate en 13 minutes, l'histoire d'un scénariste qui souffre de dépression, aggravée par ses relations continues mais

complicées avec des producteurs, certes intéressés par ses écrits et ses personnages, mais qui n'ont pour seul souci que le "gain facile".

Le jury a également distingué "The Payout" (Afrique du Sud) du prix du "Meilleur film de fiction", alors que le court métrage "Monrning after" (Kenya) s'est vu attribuer le meilleur prix de sa catégorie. Dans la catégorie documentaire, "Gol-

den fish, africain fish" (Sénégal) a été sacré meilleur film documentaire, tandis que l'Egyptien Tamer Ezzat, a rafilé le prix du meilleur réalisateur pour son film "When we're born" dont le scénariste, Nadine Shams, a lui aussi été primé.

Organisé depuis 2006, le Festival international du film du Kenya s'est imposé comme un des rendez-vous incontournables du cinéma en Afrique.

EL TARF

De journalistes bénéficient d'une formation à distance sur la protection de l'environnement

Une session de formation sur la protection de l'environnement a été lancée, dimanche, au profit de journalistes exerçant dans les wilayas d'El Tarf et de Tindouf, dans le cadre de leur implication dans la sensibilisation des citoyens sur ce sujet d'actualité. Initiée par le ministère de l'Environnement en étroite collaboration avec le Conservatoire national des formations à l'environnement, cette 11ème édition, qui se poursuivra jusqu'au 26 novembre courant, abordera des thèmes d'actualité se rapportant à l'économie verte, les énergies renouvelables, la préservation de la biodiversité, l'éducation environnementale pour un développement durable et une production propre, ainsi que la consommation durable, a indiqué Nachida Kasbadji, experte en énergies renouvelables et enseignante à l'université de Blida. Elle a insisté sur l'implication du journaliste et son rôle dans la diffusion d'informations traitant de l'importance de la préservation de l'environnement, qui risque de "se dégrader davantage si tout un chacun n'ap-



porte pas sa contribution". Intervenant sur le thème de l'économie verte, la spécialiste a passé en revue des informations d'ordre général avant d'aborder les défis à relever dans ce domaine, notamment la transition vers une économie verte. Elle pourrait, a-t-elle affirmé, constituer un gisement d'emplois très important pour les jeunes notamment, appelant à en tirer profit grâce à des formations ciblées et actualisées en rapport avec les nouveaux métiers sous-jacents à cette économie et à travers la création de dispositifs d'incitation à l'"entrepreneuriat vert". Insistant sur l'"importance de préserver le capital naturel", elle a signalé les retards enregistrés entre autres en matière d'industrie de gestion et de valorisation des déchets. Et de souligner dans ce

contexte la nécessité de mise en place d'une stratégie globale pour la promotion des métiers liés à l'économie verte au sein des universités et de la formation professionnelle. Mme Kasbadji a en outre indiqué que "la croissance écologiquement durable passe par des changements radicaux en matière de politique et de consommation". Un débat entre la vingtaine de participants et les experts a porté sur des questions se rapportant aux meilleurs moyens à exploiter pour la protection de l'environnement, l'utilisation rationnelle des potentialités existantes dans le pays ainsi que la multiplication des actions de sensibilisation pour arriver à opérer des changements pour un développement durable et une économie verte.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI-OUZOU
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER D'AZEFFOUCHE

Avis de recrutement

•• L'établissement Public Hospitalier d'Azeffouche lance l'ouverture du concours de recrutement, pour l'accès aux grades suivants :

Grade	Nombre de postes	Mode de recrutement	Conditions de recrutement	Lieu de dépôt des dossiers
Médecin généraliste de santé publique	10	Concours sur titre	Etre titulaire du diplôme de docteur en médecine ou d'un titre reconnu équivalent	Etablissement Public Hospitalier d'Azeffouche Wilaya de TIZI-OUZOU *Sous Direction des Ressources Humaines

Dossier à fournir :

- 1 - Demande manuscrite ;
 - 2 - Une copie de la pièce d'identité ;
 - 3 - Une photo d'identité ;
 - 4 - Une copie du titre ou du diplôme exigé, auquel sera joint le relevé de notes du cursus de formation ;
 - 5 - Attestations de travail (plus contrat pour les pré-emplois) justifiant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité, celles-ci doivent être dûment visées par l'organe de sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans le secteur privé ;
 - 6 - Une fiche de renseignement, dûment remplie par le candidat (mise à la disposition par l'administration organisatrice du concours).
- **Délais des inscriptions et dépôt des dossiers :**
- la date limite de dépôt des dossiers est de quinze (15) jours ouvrables à partir de la date de publication du présent avis.
- **Lieu de dépôt des dossiers :**
Etablissement Public Hospitalier d'Azeffouche - Wilaya de Tizi-Ouzou; Service : Sous-direction des ressources humaine.
- **Observation :** Tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscription ne sera pas pris en considération.

NASA-SPACE La Nasa et SpaceX lancent leur première mission de rotation d'équipage vers l'ISS

La Nasa et SpaceX ont envoyé dimanche quatre astronautes vers la Station spatiale internationale (ISS) dans le cadre de la première mission opérationnelle du vaisseau spatial "Crew Dragon".

La mission, baptisée "Crew-1", est le premier vol de rotation d'équipage vers l'ISS d'un vaisseau spatial commercial américain.

L'appareil a été lancé avec une fusée SpaceX Fal-

con 9 à 19H27 dimanche heure locale (lundi 00H27 GMT), depuis le complexe de lancement 39A au Centre spatial Kennedy.

Les astronautes de la Nasa, Michael Hopkins,

Victor Glover et Shannon Walker, et l'astronaute Soichi Noguchi de l'Agence japonaise d'exploration aérospatiale (JAXA) étaient à bord de la capsule nommée Resilience.



AUTOMOBILE

Volkswagen augmente ses investissements dans la voiture électrique et connectée

Le géant automobile Volkswagen va faire passer à 75 milliards d'euros en cinq ans ses investissements dans la voiture électrique et connectée du futur pour affronter la révolution du secteur des transports et des normes d'émissions de plus en plus strictes.

Au total, les dépenses pour les "technologies du futur" représentent 50% des investissements des cinq prochaines années, contre 40% jusqu'alors planifiés pour la période 2020-2024, a précisé le groupe dans un communiqué suivant une réunion du conseil de surveillance.

A la fin de chaque année, le directoire

de Volkswagen présente à cette instance son plan d'allocation des fonds à moyen terme. Entre 2020 et 2024, 60 milliards d'investissements étaient prévus pour l'électrique et la voiture connectée.

Sur la période de 2021 à 2025, le constructeur a prévu 35 milliards d'euros uniquement pour le développement de sa gamme électrique contre 33 milliards pour 2020 à 2024.

"Nous avons posé tôt les fondements pour un avenir électrique", a expliqué le patron, Herbert Diess.

"Dans les prochaines années, il s'agira de devenir leader sur les logiciels dans

les voitures." "C'est pourquoi nous avons doublé les investissements dans le numérique", ajoute le PDG, cité dans un communiqué.

Pour ce volet dont fait partie la conduite autonome, 27 milliards d'euros sont prévus en cinq ans.

"Nous serons à l'offensive ces prochaines années", a commenté Bernd Osterloh, puissant directeur du comité d'entreprise, qui siège au conseil de surveillance.

"Le groupe prend au sérieux la transformation, la mobilité électrique et numérique". Le groupe base ses plans sur

une "croissance modérée" de l'économie mondiale ces cinq prochaines années et prévoit "pour assurer la transformation d'un point de vue financier" une "augmentation de 30% de la productivité".

Volkswagen compte proposer d'ici 2030 70 modèles électriques pour vendre 26 millions d'unités en dix ans dont 19 millions utiliseront la base technologique "MEB" inaugurée par la compacte "ID.3" vendue depuis le printemps.

En dix ans, le groupe veut également produire 60 modèles hybrides pour 7 millions de voitures de ce type vendues.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE TISSEMSILT
N°3548/DG/OPGI/2020
NIF: 38 01 00 87 101

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N°:11/2020 APRÈS L'ANNULATION DE LA PROCÉDURE.

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tissemsilt lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales afin de choisir un bureau d'études pour le projet suivant :

Commune	Programme	Projet	Conditions d'éligibilité
Laayoun	Programme quinquennal 2000 LPL année 2010	Suivi technique de réalisation des travaux d'achèvement des 80/110/2000 logements publics locatifs y compris VRD	Ayant réalisé au moins un (01) projet classé à la catégorie (B)

L'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales aux bureaux d'études agréés, et intéressés par le présent avis sont invités à retirer les cahiers des charges (candidature, technique et finance) à partir de la date de la première parution de présente avis auprès de la Direction générale de l'OPGI, de Tissemsilt sise Boulevard de l'Indépendance- Tissemsilt, contre paiement au comptable de l'office d'une somme de 4.000.00 DA, représentant les frais de reproduction du cahier des charges (ces frais sont ni remboursables ni récupérables).

Modalité de présentation de l'offre :

1/ Le dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit être inséré dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention: "Dossier de candidature" contenant les documents suivants :

- Déclaration de candidature remplie, cachetée, datée et signée par le soumissionnaire.
- Déclaration de probité remplie, cachetée, datée et signée par le soumissionnaire.
- Statut de la société, en cas des sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager le bureau d'études.
- Copie de Agrée en architecture et l'inscription au tableau national de l'ordre des architectes avec une mise à jour.
- Liste des cadres du bureau d'études (Ingénieurs, Techniciens) qui seront chargés du suivi technique de la réalisation du projet justifiée par l'attestation d'affiliation à la caisse de sécurité sociale délivrées dans la période de préparation des offres et accompagnée des diplômes.
- Liste des ressources humaine déclarés et visé dans la période de préparation des offres auprès de la caisse de sécurité sociale (attestation de mise à jour).

- Liste des moyens matériels justifiés par les cartes grises ou jaunes, accompagnée par les attestations d'assurances en cours de validités à la date de dépôt des offres pour le matériel roulant et par un constat d'huissier pour le matériel non roulant délivrés à moins d'Une (01) année avant la date de soumission.
- Références professionnelles (attestations de bonnes exécutions des projets similaire, délivrées par les maîtres d'ouvrages publics, comportant le n° d'enregistrement et la nature des prestations et le montant, la date de signature, et le nom et prénom et la fonction du signataire).

2/ L'Offre technique :

L'offre technique doit être insérée dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention:

- "Offre technique" contenant les documents suivants :
- Déclaration à souscrire remplie, cachetée, datée et signée par le soumissionnaire.
- Cahier des charges (partie technique) rempli, daté, cacheté et signé par le soumissionnaire avec paraphe sur toutes les pages ; et la dernière page doit comporter la mention " lu et accepté manuscrite".

3/ L'Offre financière :

L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention:

- "Offre financière" contenant les documents suivants: Lettre de soumission, remplie, datée, cachetée et signée par le soumissionnaire.
- L'offre financière détaillée de la partie variable, remplie, datée, cachetée et signée par le soumissionnaire.

Présentation de l'offre :

Les trois enveloppes (dossier de candidature, offre technique et offre financière) devront être insérées dans une seule enveloppe extérieure anonyme et scellée ne portant que la mention suivante :

A Monsieur le Directeur Général de l'OPGI de la Wilaya de Tissemsilt

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigences des capacités minimales N° 11/2020
Après l'annulation de la procédure

Projet : à
..... (Programme,)
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation, des offres est fixée à **Huit jours (08 jours)** jusqu'à **12.00 heures** à partir de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'offre devra être déposée auprès du secrétariat de la direction générale de l'OPGI de Tissemsilt sise à Boulevard de l'Indépendance, le dernier jour de la durée fixée pour la préparation des offres entre **08.00 heures** du matin et **12.00 Heures**.

L'ouverture des plis (dossiers de candidature, offres technique et financière) aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à **13.00 heures**, en séance publique au siège de la Direction Générale de l'OPGI de Tissemsilt Boulevard de l'Indépendance.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **90 jours** + durée de préparation des offres.

ESCALADE SPORTIVE

Six nouveaux membres intègrent la Fédération internationale (IFSC)

La Fédération internationale d'escalade sportive (IFSC) a accepté l'intégration de six nouveaux membres, dont deux ont obtenu le statut de membres continentaux, à savoir, l'Ouganda et les Fiji, lors des travaux de la 16^e assemblée générale plénière qui s'est tenue ce week-end en mode virtuel, a annoncé l'instance sur son site officiel.

Outre l'Ouganda et les Fiji, les quatre nouveaux membres sont, Malte, Maurice, le Népal et l'Arabie saoudite, désormais membres à part entière.

Au total, l'IFSC compte 94 fédérations nationales: 8 en Afrique dont la Fédération algérienne du ski et des sports de montagnes (FASSM), 23 en Asie, 44 en Europe, 3 en Océanie et 16 en Amérique.

Au cours de son assemblée générale, la Fédération internationale d'escalade sportive a attribué à la ville suisse de Berne, l'organisation des Championnats du monde d'escalade en 2023.

La ville suisse a été préféré à Séoul en Corée du Sud et Chongqing en Chine).

Aussi, les membres de l'AG de l'IFSC ont validé la création du Comité de para-escalade, pour permettre aux athlètes handisports adeptes des disciplines d'escalade et ski de s'exprimer et d'évoluer dans les sports de leurs choix. La prochaine assemblée générale de l'IFSC est prévue en avril 2021 à Paris.

SPORTS DE BOULES

Retrait de confiance au président de la fédération Mohamed Chraa

L'assemblée générale de la Fédération algérienne des sports de boules (FASB), réunie en session extraordinaire (AGEx) à Alger en présence des deux tiers, a voté à main levée pour le retrait de confiance à l'actuel président, Mohamed Chraa.

Il est reproché au président "une mauvaise gestion et des décisions unilatérales, sans prendre avis de son bureau exécutif", selon la majorité des membres de l'AG présents, lesquels estiment "qu'il était temps de mettre fin à cette situation et d'entamer une sortie de crise que traversent depuis longtemps les sports de boules".

Sur les 43 membres à voix délibérative de l'assemblée, 31 ont voté pour le retrait de confiance, alors que trois membres ont participé à l'AGEx avec une voix consultative, sachant que l'AG de la FASB compte 72 membres.

Il est à rappeler que la semaine dernière, l'AGEx de la FASB devait se tenir pour les mêmes motifs, mais n'a pu finalement se dérouler, faute de quorum.

Et en application des statuts de l'instance, la même réunion est reconduite dans les huit jours qui suivent, sans condition de quorum.

En décembre 2017, Mohamed Chraa avait été élu président de la FASB pour le mandat olympique 2017-2020.

Mais après quelques mois de gestion seulement, l'instance fédérale a fait l'objet d'un blocage total en raison d'un conflit entre le président et le trésorier Larbi Lekhal.

Deux ans plus tard et alors que l'AG les a adoptés à l'unanimité, Lekhal continue de contester les bilans moral et financier des exercices 2018 et 2019.

Ce bras de fer a divisé le bureau exécutif et l'a empêché de préparer et tenir l'assemblée générale ordinaire de l'année 2019.

La FASB n'a aussi pu organiser aucune compétition, ni événement durant l'année 2020.

Les différentes sélections nationales de pétanque et de boules lyonnaises, qui doivent prendre part aux Championnats du monde dans les deux spécialités en 2021, sont à l'arrêt depuis longtemps.

HAND / MONDIAL-2021 (PRÉPARATION)

Double confrontation amicale algéro-bahreïnienne en janvier

La Fédération bahreïnienne de handball a annoncé avoir conclu un accord avec son homologue algérienne pour la programmation de deux matchs amicaux en janvier prochain à Manama, dans le cadre de la préparation des deux sélections en vue du Championnat du monde 2021, prévu en Egypte du 13 au 31 janvier.

Selon les termes de cet accord, les sélections bahreïnienne et algérienne s'affronteront les 8 et 10 janvier 2021 à Manama avant de s'envoler pour l'Egypte pour prendre part à la 27^e édition du Mondial.

La sélection algérienne, sous la conduite de l'entraîneur français Alain Portes, avait entamé sa préparation en septembre dernier (18-28) au Centre de regroupement des sportifs d'élite de Seraïdi (Annaba), après plusieurs mois d'inactivité en raison de la pandémie de Covid-19.

Mais le coronavirus est venu une nouvelle fois perturber cette préparation avec l'annulation du stage des joueurs locaux prévu en octobre à Alger, en raison de la découverte de cas de Covid-19 au sein du groupe. Le Sept algérien est depuis à l'arrêt.

Au Mondial-2021,



l'équipe nationale fait partie du G groupe F aux côtés du Maroc, du Portugal et de l'Islande.

Les camarades de Messaoud Berkous débiteront le tournoi contre le Maroc le 14 janvier avant d'affronter respectivement l'Islande (16 janvier) puis le Portugal

(18 janvier). De son côté, la sélection bahreïnienne a débuté sa préparation en octobre dernier avec un stage à domicile avant de se rendre en Egypte pour une double confrontation perdue contre le Sept égyptien.

Le Bahreïn devrait prendre part dans les prochains

jours à un tournoi international.

Au Mondial-2021, le Bahreïn, dont ce sera la quatrième participation à un Championnat du monde, figure dans le groupe D aux côtés du Danemark, de l'Argentine et du Congo.

BASKETBALL

Belaïd Lacarne quitte la présidence du WS Bel-Abbès

L'ancien arbitre de football international, Belaïd Lacarne a quitté son poste de président du WS Bel-Abbès de basket-ball pour "des raisons de santé", a-t-on appris lundi auprès de son entourage.

Belaïd Lacarne, qui avait également présidé la Fédération algérienne de football (FAF) de septembre 1987 à octobre 1988, a été remplacé par El Ghali Boufeghloul, élu dans son nouveau poste au cours de l'assemblée générale électorale tenue en fin de semaine, indique la même source. Le

nouveau président du "Widad" a déjà présidé la section basket-ball de l'USM Bel-Abbès par le passé, sauf que ladite section, dont l'équipe première évoluait parmi l'élite, a fini par disparaître, non sans que ce triste sort n'ait des répercussions négatives sur la discipline dans cette ville de l'Ouest du pays. Cette situation a beaucoup peiné Belaïd Lacarne (80 ans), un amateur du basket-ball, d'où sa décision de fonder le WS Bel-Abbès de basket-ball, il y a quelques années de cela, avec comme objectif de redonner

de l'âme à cette discipline dans la ville. Son départ est d'ailleurs vivement regretté par les amoureux du jeu à cinq à Sidi Bel-Abbès vu que l'homme, grâce à sa riche expérience dans le domaine sportif, avait beaucoup d'ambitions pour le nouveau-né.

Mais la nouvelle équipe dirigeante du "Widad", sous la houlette d'El Ghali Boufeghloul, entend reprendre de la plus belle manière le flambeau pour que le basket-ball à Sidi Bel-Abbès retrouve ses lettres de noblesse, assure-t-on.

NATATION / DOPAGE

La suspension de l'Australienne Shayna Jack réduite à deux ans (TAS)

La nageuse australienne Shayna Jack, membre du relais détenteur du record du monde 4x100 m nage libre, a vu lundi sa sanction pour dopage réduite de quatre à deux ans par le Tribunal arbitral du sport

(TAS). Agé de 22 ans, Jack avait été bannie pour quatre ans après avoir été contrôlée positive au Ligandrol, une substance qui favorise la prise de masse musculaire, après un test en juin 2019.

Le TAS a considéré que, selon la plus forte probabilité, Jack "n'a pas intentionnellement ingéré du Ligandrol" et a donc réduit son interdiction de compétitions à deux ans, à partir du 12 juillet 2019.

Cette réduction de peine permet à Jack de candidater à une place aux Jeux olympiques de Tokyo, qui commencent le 23 juillet 2021 après le report d'un an dû à la pandémie de coronavirus.

SPORTS MÉCANIQUES / COURSE SUPERMOTARD

La FASM attend l'accord du MJS

Le président de la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM), Amine Laïbi, a indiqué que son instance attendait l'accord du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) pour l'organisation d'une course de motos au mois de décembre prochain à Tipasa.

"Nous sommes dans l'attente d'une réponse du MJS pour organiser la course SuperMotard au mois de décembre prochain à Tipasa, selon le programme des activités de l'instance fédérale pour le reste du mandat olympique 2017-2020.

Nous avons uniquement eu l'accord verbal", a affirmé le patron de la FASM à l'APS.

Et d'enchaîner: "Apparemment, il est impossible d'organiser un tel événement, vu les conditions sanitaires relatives au coronavirus.

Nous voulons organiser ce rendez-vous en plein air, dans une sorte de «bulle», dans le strict respect du protocole sanitaire mis en place pour la prévention contre la propagation du Covid-19".

Cette course permettrait la sélection de motards qui formeront, à l'avenir, l'équipe nationale de cette

spécialité, selon la même source.

"Les autorités s'autorisent pas les regroupements et activités sportives dans des salles fermées et des stades, mais les courses de sports mécaniques ont une particularité de se dérouler en plein air, sans mettre la vie des autres en danger d'une éventuelle contamination au Covid-19", a-t-il conclu.

La FASM voulait organiser en octobre dernier sa première course depuis l'élection d'Amine Laïbi pour le reste du mandat olympique 2017-2020, mais les conditions sanitaires n'étaient pas au rendez-vous.

ELIMINATOIRES CAN-2021 L'Algérie en phase finale après son nul au Zimbabwe (2-2)

La sélection algérienne de football s'est qualifiée à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations-2021 (CAN-2021), après son nul 2-2 (mi-temps : 2-1), lundi à Harare face à son homologue zimbabwéenne dans le cadre de la 4e journée du groupe H des éliminatoires.

Les "Verts" ont pourtant mené 2-0 grâce à des réalisations d'Andy Delort (34e) et Riyad Mahrez (38e), avant d'être rejoints au score par les locaux qui ont marqué par Knowledge Musona sur coup-franc (44e) et le remplaçant Prince Dube (82e).

Suite à ce nul, l'équipe nationale reste toujours en tête de son groupe avec 10 points, suivie par le Zimbabwe (5 pts), la Zambie (3 pts) et le Botswana (1 pt), ces deux derniers devant s'affronter à partir de 17h00 à Gaborone.

L'Algérie est le deuxième



pays qualifié à la phase finale de la CAN-2021, repor-

tée à 2022 au Cameroun à cause de la pandémie de

coronavirus, après le Sénégal.

LIGUE 1/MC ORAN

La direction peine à compléter son dossier de demande de licence professionnelle

La direction du MC Oran peine toujours à compléter son dossier de demande de licence professionnelle exigée par la direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF) en raison de l'indisponibilité des bilans financiers de la société sportive par actions (SSPA) de ce club de Ligue 1 de football, a-t-on appris lundi de ce dernier.

Le président du MCO, Tayeb Mahiaoui, n'a désormais que moins d'une semaine pour ficeler son dossier, après avoir bénéficié d'un nouveau délai dans ce registre qui expire le 22 novembre en cours, a-t-on précisé.

La même source se montre aussi "sceptique" quant aux capacités de

direction de la formation phare de la capitale de l'Ouest du pays à être au rendez-vous, non sans imputer la responsabilité aux anciens présidents qui se sont succédés à la tête de la SSPA du club créée en 2010 dans le cadre de l'avènement du professionnalisme, rappelle-t-on.

Elu début août dernier comme nouveau président de la SSPA/MCO, Mahiaoui n'a pas cessé depuis de presser ses prédécesseurs, notamment Ahmed Belhadj et Youcef Djebbari, d'établir les bilans financiers relatifs à leurs mandats respectifs pour répondre aux exigences de la DCGF, un organe créé par la Fédération algérienne de football

dans le cadre de son processus de "refonte du professionnalisme".

Par ailleurs, l'entraîneur français du MC Oran, Bernard Casoni, en poste depuis septembre dernier, commence à nourrir de sérieuses appréhensions à cause du retard mis dans la régularisation de sa situation administrative.

Ledit retard prive l'ex-coach du MC Alger de toucher ses salaires, d'où sa montée au créneau lors du point de presse qu'il a animé à l'issue du match amical gagné par son équipe face à la JSM Skikda (1-0), nouveau promu en Ligue 1, au stade Ahmed-Zabana d'Oran, en fin de semaine, souligne-t-on.

LIGUE 2/JSM TIARET

Lancement de plusieurs projets pour "professionnaliser" le club

La JSM Tiaret, qui retrouve la Ligue deux de football après plusieurs années passées dans les divisions inférieures, a lancé plusieurs projets à même de faire de cette formation un véritable club professionnel dans un avenir proche, a-t-on appris de sa direction.

Domicilié déjà dans un stade qualifié de "bijoux" après avoir bénéficié d'importants travaux de réaménagement, à savoir le stade "Ahmed Kaïd" (30.000 places), la JSMT, bénéficiera prochainement d'une rési-

dence dédiée aux joueurs, a indiqué, à l'APS, le président du club, Sofiane Boumediene.

Cette résidence, dont la réalisation se fera grâce au soutien des autorités de la wilaya, sera d'un apport de taille pour le club sur le plan financier, puisqu'elle lui permettra d'économiser d'importantes sommes d'argent utilisées jusque-là dans la location d'appartements au profit de ses joueurs habitant hors Tiaret.

Le futur site sera également exploité dans les diffé-

rents rassemblements de l'équipe, notamment la veille de ses rencontres à domicile.

Outre cet acquis, le club devra également bénéficier d'un nouveau siège administratif, d'un cercle de supporters et d'un point de vente de ses articles sportifs, en particulier ses maillots.

Le site en question vient d'ailleurs de faire l'objet d'une visite de la part du directeur local de la jeunesse et des sports "qui a apprécié énormément l'œuvre, surtout qu'il sera sans doute une nouvelle source de finance-

ment pour le club, a encore affirmé Sofiane Boumediene, il y a quelques semaines, à la tête du club sportif amateur (CSA) de la formation phare des hauts plateaux pour le nouveau mandat olympique, après avoir dirigé le directoire du club depuis la mi-saison précédente.

Le même interlocuteur a fait savoir, en outre, avoir reçu des engagements des autorités locales pour "accompagner le club qui vise à intégrer le gotha de l'élite professionnelle dans un avenir proche", a-t-il dit.

LIGUE DES CHAMPIONS (TOUR PRÉLIMINAIRE/ALLER)

CRB - Al Nasr le 29 novembre au 5-Juillet

Le CR Belouizdad, champion d'Algérie en titre, a annoncé dimanche soir avoir choisi d'affronter Al Nasr de Libye le 29 novembre au 5-Juillet (Alger) en match aller du tour préliminaire de la Ligue des champions africaine de football.

La Confédération africaine de football (CAF) avait accordé aux différents clubs engagés dans ce tour préliminaire de C1 le choix entre trois dates : le 27, le 28 ou le 29 du mois courant.

Finallement, après concertation avec le staff technique, la direction des "Rouge et Blanc" a choisi la date du dimanche 29 novembre.

"Le coup d'envoi du match contre Al Nasr de Libye sera donné à 17h00 au stade du 5-Juillet", a précisé le club algérien.

Ce match se jouera à huis clos, en raison de la pandémie de nouveau coronavirus qui continue à sévir en Algérie, comme partout à travers le monde.

Le match retour aura lieu à l'extérieur, entre le 4 et le 6 décembre.

En cas de qualification, le Chabab sera opposé au vainqueur de la double confrontation entre l'Armée patriotique rwandaise et Gor Mahia (Kenya).

Le représentant algérien accueillerait son adversaire à l'aller le 22 ou le 23 décembre, avant de se déplacer pour le match retour, qui aura lieu le 5 ou le 6 janvier 2021.

CAN-2021 (QUALIFICATIONS/4E JOURNÉE)

La délégation gabonaise bloquée toute la nuit à Banjul

La délégation de l'équipe gabonaise de football, a dû passer la nuit de dimanche à lundi à l'aéroport international de Banjul en Gambie, en raison des problèmes administratifs invoqués par les autorités locales, rapportent les médias locaux.

Les "Panthères" effectuaient dimanche le déplacement à Banjul en vue du match face à la Gambie, prévu ce lundi (17h00, algériennes) en vue de la 4e journée (Gr.D) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 au Cameroun, reportée à 2022.

Arrivés vers minuit à Banjul, les joueurs ont dû passer la nuit dans les locaux de l'aéroport.

Le sélectionneur français Patrice Neveu et ses éléments ont été retenus de longues heures en ces lieux habituellement réservés au simple transit des voyageurs.

En effet, les autorités locales ont jugé les tests au coronavirus (Covid-19) non conformes au protocole et un horaire d'arrivée plus tardif qu'annoncé.

"Beau travail la CAF, c'est comme si on était revenu dans les années 1990", a taclé le capitaine gabonais, Pierre-Emerick Aubameyang, sur Twitter. Il a fallu attendre le petit matin pour que la situation se débloque sur intervention du ministre des Sports gabonais Frank Nguema et du président de la Fédération gabonaise de football, Pierre Alain Moungoungui.

La délégation a alors pu quitter l'aéroport pour rejoindre son hôtel.

Au terme de la 3e journée, le Gabon occupe le fauteuil de leader avec 7 points, à trois points de la Gambie (4 pts). La RD Congo pointe à la 3e place (3 pts) alors que l'Angola ferme la marche avec un seul point.

Al-Ghorbal (CABBA) rejoint Al-Hilal du Soudan

L'attaquant international soudanais du CA Bordj Bou Arréridj (Ligue 1 algérienne de football), Mohamed Abderrahmane Youssef "Al-Ghorbal", s'est engagé pour un contrat de trois ans avec Al-Hilal du Soudan lors du dernier jour du mercato d'hiver, a annoncé le club dimanche soir dans un communiqué.

Encore lié avec le CABBA, le joueur soudanais a déposé une plainte au niveau de la Commission de statut du joueur de l'instance internationale (Fifa) pour non-paiement de ses salaires.

"Al-Ghorbal" a signé durant l'intersaison un contrat de prêt avec le MC Alger, mais le joueur n'a pu être qualifié par la Ligue de football professionnel (LFP).

En effet, le "Doyen" a échoué à trouver un accord avec son attaquant camerounais Rooney Eva Wankewai pour résilier son contrat, ce qui l'a empêché d'inscrire le Soudanais dans son effectif pour la saison 2020-2021.

"Nous aurions aimé renforcer notre secteur offensif avec l'arrivée d'Al-Ghorbal, qui reste un buteur confirmé ayant déjà fait ses preuves au CABBA, mais la non-annulation de la licence de l'attaquant camerounais Rooney Eva Wankewai nous a mis dans une mauvaise posture", avait indiqué à l'APS le président du Conseil d'administration du MCA, Abdennacer Almas.

Pour rappel, "Al-Ghorbal" (27 ans) avait déjà porté les couleurs d'Al-Hilal du Soudan par le passé avant de rejoindre son voisin d'Al-Merreich.

LIGUE 1 (PRÉPARATION) Le CRB bat la sélection nationale U20 en amical (1-0)

Le CR Belouizdad s'est imposé dimanche face à l'équipe nationale des moins de 20 ans (U20) 1 à 0, en match amical disputé au stade annexe du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), en vue de la Supercoupe d'Algérie, le 21 novembre face à l'USM Alger et le coup d'envoi du championnat, une semaine plus tard.

L'unique but de la partie a été inscrit dès la 7e minute de jeu grâce à la nouvelle recrue estivale du Chabab, l'attaquant béninois Marcelin Koukpo.

Il s'agit du deuxième test amical pour le champion d'Algérie 2019-2020, après avoir fait match nul face à l'équipe de la Gendarmerie nationale (0-0).

De son côté, la sélection des U20, composée de joueurs locaux, est en stage au Centre technique national de Sidi-Moussa jusqu'au 20 novembre.

Ce regroupement intervient après un premier stage effectué du 30 octobre au 9 novembre, réservé aux éléments évoluant à l'étranger et soldé par deux défaites en amical face au Paradou AC (1-2) et à l'USM Alger (0-6).

Ces stages entrent dans le cadre de la préparation des "Verts" pour le tournoi de l'Union nord-africaine de football, prévu du 13 au 28 décembre en Tunisie et qualificatif à la CAN-2021 de la catégorie en Mauritanie (14 février-4 mars).

LIGUE 1 / WA TLEMCEN Vers la résiliation du contrat d'un nouveau joueur

La direction du WA Tlemcen devrait résilier dans les prochains jours le contrat de son néo-défenseur central, Abdelghani Khiaat, a-t-on appris dimanche de ce club nouveau promu en Ligue 1 de football.

Le joueur, qui a signé un bail de deux années avec les "Zianides" au cours du mercato estival, n'a plus donné signe de vie depuis deux semaines.

Le staff médical, qui lui a fait subir des examens médicaux, soupçonne une "méchante blessure au niveau d'un genou", a précisé la même source.

Convoqué pour subir des examens plus approfondis, le joueur de 30 ans ne s'est pas présenté, non sans irriter son entraîneur, Aziz Abbes, signale-t-on encore.

Face à cette situation, la direction du WAT, "qui voudrait naturellement préserver ses intérêts", étudie les possibilités de rompre unilatéralement le contrat de collaboration avec l'ex-joueur du CA Bordj Bou Arreridj, fait-on savoir.

L'entraîneur Aziz Abbes, qui était derrière le recrutement de ce joueur, a fait appel à deux éléments de l'équipe de la réserve évoluant dans le même poste pour les tester en vue de choisir l'un d'entre eux et suppléer le probable départ de Khiaat.

Par ailleurs, le WAT, qui a engagé une dizaine de nouveaux joueurs lors du mercato estival mais sans pour autant parvenir à les qualifier, est à la recherche de sparing-partners pour préparer son entrée en lice en championnat prévue pour le 28 novembre.

Les "Zianides", qui devaient affronter l'équipe de la réserve samedi, ont vu cette partie annulée après avoir découvert des cas de Covid-19 dans les rangs de l'adversaire, affirme-t-on.

APS

LIGUE 1 (PRÉPARATION) L'USMA et l'équipe de la 1re Région militaire se neutralisent en amical 1-1

L'USM Alger et l'équipe de la première Région militaire se sont neutralisées (1-1), en match amical disputé dimanche à Blida, dans le cadre de la préparation des "Usmistes" en vue de la nouvelle saison dont le coup d'envoi sera donné le 28

C'est le quatrième match amical des "Rouge et Noir" après ceux disputés face à la sélection algérienne des moins de 20 ans (victoire 6-0), la JS Saoura (0-0) et la JSM Skikda (1-1), alors que deux autres matchs ont été annulés face au Paradou AC et à l'US Biskra, en raison de la détection de cas positifs au coronavirus au sein de l'effectif de l'USMA et de l'USB.

Lors de la 1re journée du Championnat d'Algérie de Ligue 1, l'USMA recevra l'ES Sétif au stade Omar-Hamadi le 28 novembre.

Les "Rouge et Noir" devraient disputer d'autres matchs amicaux avant d'entamer la nouvelle sai-



son, avec au menu la Supercoupe d'Algérie, programmée le 21 novembre face au CR Belouizdad au stade du 5-Juillet de la capitale.

LIGUE 1/CS CONSTANTINE Programmation de deux matchs amicaux contre l'ASAM et le CABBA



Deux matchs amicaux contre l'AS Ain M'lila et le CA Bordj Bou Arreridj, sociétaires de la Ligue 1 de football, ont été programmés par le staff technique de l'équipe du CS Constantine (Ligue 1) "avant la fin du stage de préparation", apprend-on dimanche de la direction de ce club.

"Ces rencontres prévues le 19 et le 22 du mois courant, respectivement contre le CABBA et l'ASAM, ont été

programmées en vue de bien préparer les joueurs au championnat et éviter la rupture des séries d'entraînements qui pourra occasionner une contre-performance", a indiqué à l'APS, le manager général de l'équipe, Nasreddine Medjoudj.

Et d'ajouter: "Ces matchs amicaux permettront de rattraper le retard accusé dans la préparation suite à la contamination par le coronavirus de

plusieurs éléments de notre équipe".

Il a également souligné que les frais des examens et des tests médicaux depuis le début de la préparation sont estimés à "près de 1 million de dinars".

De son côté, le coach des Sanafirs, Abdelkader Amrani, s'est dit "optimiste" quant à un possible retour des joueurs contaminés par le coronavirus à la formation du CSC, mardi prochain, du fait, a-t-il argumenté "qu'ils n'ont plus les symptômes et qu'ils se sont même entraînés plusieurs fois". Relevant qu'un plan a été établi pour compenser le travail de préparation inachevé, le coach a ajouté que "les joueurs Lakdjaâ et Lamri se sont remis de leur blessures et un programme de préparation des nouveaux recrues permettra d'ores et déjà de définir les méthodes de jeu et les éléments titulaires lors des matchs amicaux".

Par ailleurs, le technicien du CSC s'est plaint de l'état de la pelouse du stade Ben Abdelmalek qui devrait abriter les deux prochains matchs amicaux ainsi que les rencontres du championnat, relevant que la direction du club souhaite que l'équipe évolue au stade Abed Hamdani de la commune d'El Khroub (Constantine), en attendant la réhabilitation des terrains de stades Ben Abdelmalek et celui du Chahid Hamlaoui.

CAN-2021 (ÉLIMINATOIRES - 4E JOURNÉE) Le Burundi domine la Mauritanie (3-1)

La sélection burundaise de football s'est imposée dimanche à domicile face à son homologue mauritanienne 3-1, en match comptant pour la 4e journée (Groupe E) des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2021).

Les buts du Burundi ont été inscrits par Saidi Ntibazonkiza (6e, 55e) et Yous-

souf Ndayishimiye (46e), tandis que l'unique but de la Mauritanie a été l'oeuvre de Niass Amadou (27e).

Au terme de cette rencontre, le Maroc demeure à la première place du groupe avec 7 points, devançant la Mauritanie (2e/5 pts) et le Burundi (3e, 4 pts), tandis que la Centrafrique est lanterne rouge avec 3 points.



POGBA, ÉVOQUE SA PÉRIODE DIFFICILE...

En difficulté cette saison avec Manchester United, Paul Pogba s'est confié à ce sujet. Interrogé par RTL dans un entretien à paraître ce lundi soir, Paul Pogba s'est confié sur ses difficultés cette saison avec Manchester United et reconnaît l'importance de l'équipe de France dans cette période : « Je n'avais jamais connu une période si difficile dans ma carrière. L'équipe de France est une bouffée d'oxygène, le groupe est exceptionnel, c'est magique », a indiqué le milieu de terrain français.



MASCHERANO ANNONCE SA RETRAITE

L'ancien joueur argentin du FC Barcelone et de Liverpool notamment a annoncé sa retraite sportive après une carrière bien remplie.

Une page se tourne. Ce dimanche, Javier Mascherano a officiellement annoncé la fin de sa carrière à 36 ans, lui qui évoluait à l'Estudiantes la Plata en Argentine. Le milieu de terrain a publiquement fait part de sa décision après une défaite des siens (1-0) contre Argentinos. Plus qu'un nom, Mascherano c'est avant tout un CV bien garni. Celui qui a démarré à River Plate avant de débarquer en Europe à West Ham puis à Liverpool à tout raflé sur le Vieux Continent, notamment lors de son passage au FC Barcelone.

Avec les Blaugrana, "Le Petit Chef" a remporté 2 Ligue des Champions, 2 coupes du Monde des clubs 5 Liga et 4 coupes du Roi. Javier Mascherano tire donc sa révérence avec plus de 700 matches en professionnel au compteur et 4 coupes du Monde disputées avec l'Argentine ainsi que deux médailles d'or olympiques.

DE BRUYNE VERS UNE PROLONGATION À MAN CITY

Loin de son meilleur rendement à Madrid, Isco intéresserait beaucoup Everton et son coach Ancelotti, qui souhaiteraient le recruter cet hiver.

Après James Rodriguez, Isco ? Carlo Ancelotti a déjà fait venir le Colombien chez les Toffees cet été, club dans lequel ce dernier semble avoir enfin retrouvé son football. Et selon le Daily Mail, Everton lorgnerait désormais sur un autre milieu de terrain madrilène, Isco.

L'idée serait de le débaucher du Real dès cet hiver, en lui laissant entendre qu'il doit absolument jouer régulièrement s'il veut être certain de participer au prochain Euro 2021. Un gage de régularité sur les terrains que l'équipe d'Ancelotti est prête à lui assurer.

Il faut dire que cette saison, les chiffres de l'Espagnol indiquent clairement qu'il a été relégué dans la hiérarchie de l'effectif par son entraîneur, et cela ne risque pas forcément de s'arranger par la suite. Depuis le début de l'exercice, Isco n'a disputé que 6 rencontres, pour un faible total de 261 minutes. Toujours selon le média anglais, Everton envisagerait de présenter aux Merengues une offre de 20 millions d'euros pour un transfert sec. Reste à savoir si l'éventualité de quitter le Real pour la Premier League est une idée qui pourrait séduire Isco...

Bale a retrouvé l'amour du foot

Donné perdu pour le football après plusieurs mois très compliqués au Real Madrid, l'ailier Gareth Bale (31 ans, 6 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison) a retrouvé la joie de vivre en prêt à Tottenham. Une situation profitable à l'équipe du Pays de Galles, qualifiée pour le prochain Euro. Nous avons désormais un joueur qui est retombé amoureux du jeu et apprécie son football, a soutenu le sélectionneur adjoint des Dragons, Robert Page, pour la presse britannique. Il est désormais dans un club comme Tottenham où il a un entraîneur qui veut de lui, qui le fait jouer progressivement, semaine après semaine, jusqu'à ce qu'il puisse jouer 90 minutes. Mieux encore, Bale pourrait définitivement retourner à Tottenham à l'issue de son prêt.



RABESANDRATANA MILITE POUR KANTÉ

Auteur d'une grosse performance avec l'équipe de France face au Portugal (1-0) samedi en Ligue des Nations, le milieu de terrain de Chelsea N'Golo Kanté (29 ans, 8 matchs en Premier League cette saison) retrouve, petit à petit, son meilleur niveau. Séduit par la copie rendue par l'ancien Caennais, l'ex-Parisien Éric Rabesandratana a milité pour son recrutement au Paris Saint-Germain. "Je voudrais dire que si j'étais dirigeant au PSG, je casserais ma tirelire pour signer N'Golo Kanté. Il a encore été énorme samedi. Kanté, c'est le joueur qui permettrait au PSG de gagner la Ligue des Champions. On n'a pas besoin de Messi ou de qui ce soit", a estimé le consultant de la radio France Bleu Paris.

DONNARUMMA EN PASSE DE REMPLIR À MILAN

Le talentueux gardien italien Gianluigi Donnarumma est en passe de parapher un nouveau deal avec sa formation de l'AC Milan.

Les supporters de Milan peuvent être soulagés. Après de longues tractations, il apparaît que le dossier de Gianluigi Donnarumma est tout proche d'être bouclé. Le site Calcio Mercato indique que le dernier rempart de la Squadra Azzurra va signer un contrat de longue durée (jusqu'en 2024) avec les Rossoneri. Un nouvel engagement qui assurerait au portier un salaire de l'ordre de 8M€ par an. L'officialisation de cet accord devrait intervenir dans les prochains jours. Malgré son jeune âge (21 ans), Donnarumma compte déjà 232 apparitions avec les septuples champions d'Europe.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général,
responsable de la publication
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction

A. CHERBAL

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

SAHARA OCCIDENTAL

Chenine appelle l'ONU à assumer ses responsabilités suite à l'agression marocaine à El-Guerguerat

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine a appelé dimanche l'Organisation des Nations unies (ONU) à assumer ses responsabilités "légalles et morales" pour protéger le peuple sahraoui, qualifiant les opérations militaires marocaines à El-Guerguerat de "transgression flagrante" de l'accord de cessez-le-feu.

Présidant une réunion du Bureau de l'APN, M. Chenine a évoqué les opérations militaires menées par le royaume du Maroc à El-Guerguerat, affirmant que "face aux développements graves que connaît le Sahara Occidental, dernière colonie en Afrique et une des questions de décolonisation, il revient aujourd'hui plus que jamais à l'ONU d'assumer ses responsabilités légales et morales pour protéger le peuple sahraoui et ses



ressources économique", précise un communiqué de l'APN.

De même qu'il incombe à cette organisation internationale de "relancer le processus de

règlement à travers une reprise effective des négociations politiques entre les deux parties, devant permettre au peuple sahraoui de jouir de son droit à l'autodétermination tel

que stipulé par les résolutions pertinentes de l'ONU et de l'UA", indiqué la même source. Lors de cette réunion, le bureau de l'APN a examiné "19 amendements proposés dans le cadre du projet de loi relatif à la prévention et la lutte contre les crimes d'enlèvement", avant de soumettre 13 propositions remplissant les conditions légales à la Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés", conclut le communiqué.

La MAP annule une dépêche sur des tirs de l'armée sahraouie contre les FAR à El Guerguerat

L'agence de presse marocaine (MAP) a annulé une dépêche publiée dimanche confirmant des tirs de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) contre des lieux de retranchement des soldats de l'occupation marocaine à El Guerguerat. Le texte de la dépêche (MAP) faisait état de "tirs" des forces sahraouies le long du mur de sable marocain depuis le 13 novembre "sans causer de dégâts humains ni matériels contre les Forces armées royales (FAR)".

Des observateurs suivant les derniers développements à El Guerguerat relèvent que le retrait soudain de la dépêche du site de l'agence marocaine, témoigne de l'état de "confusion dans lequel vit la partie marocaine", à la suite de la récente agression militaire contre des Sahraouis civils qui manifestaient pacifiquement dans la zone tampon depuis le 21 octobre pour réclamer la fermeture définitive de la brèche illégale à El Guerguerat. "La confusion du makhzen ne se situe pas uniquement au niveau de ses forces stationnées derrière le mur de la honte, mais a atteint ses différentes organes", soulignent les observateurs. Dimanche, le ministère de la Défense sahraoui avait indiqué que les éléments de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) poursuivaient, à la troisième journée consécutive, les tirs contre les sites de retranchement des soldats de l'occupation marocaine le long de la ceinture de séparation malgré des survols aériens de l'ennemi". Le ministère sahraoui de la Défense a mis en garde contre le maintien de la présence des forces marocaines dans les territoires sahraouis.

JUSTICE

TRIBUNAL DE KOLÉA (TIPASA)

Le procès de Karim Tabou reporté au 30 novembre courant

Le tribunal de Kolea (Tipaza) a décidé, lundi, de reporter le procès de Karim Tabou, porte-parole officiel de l'Union démocratique et sociale (UDS, non agréé), au 30 novembre.

La présidente de l'audience a annoncé le report, pour la 7ème séance consécutive, du procès de Karim Tabou, poursuivi pour "at-

teinte au moral de l'armée" depuis septembre 2019, suite à la demande de sa défense. Le tribunal de koléa avait rejeté lors de la dernière audience, du 26 octobre écoulé, la demande de la défense de Karim Tabou relative à la levée de la procédure de contrôle judiciaire. Le parquet du tribunal de Koléa avait renvoyé l'affaire devant

le juge d'instruction qui a ordonné le 11 septembre 2019 le placement en détention provisoire de Karim Tabou, qui a été arrêté le 12 septembre 2019. La chambre d'accusation de la Cour de Tipaza avait décidé le 25 septembre 2019 de placer l'accusé sous contrôle judiciaire.

PROCÈS DE KHALIFA BANK

Des peines allant de 18 ans de prison à l'acquittement prononcées contre les accusés

Le tribunal criminel près la Cour de Blida a prononcé, dimanche soir, des peines allant de 18 ans de prison ferme à l'acquittement contre les 12 accusés poursuivis dans l'affaire Khalifa Bank pour des accusations de corruption dont le vol qualifié, l'abus de confiance, faux et usage de faux et abus d'influence. L'accusé principal Abdelmoumène Rafik Khalifa, ancien PDG du Groupe Khalifa, actuellement en détention, a été condamné à dix-huit (18) ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA, avec la confiscation de l'ensemble de ses biens, soit le même verdict que celui prononcé par le même tribunal criminel près la Cour de Blida, en 2015. Une peine de huit ans de prison ferme assortie d'une amende de

500.000 DA, a été également prononcée par le tribunal contre l'ancien directeur général adjoint de la société de prévention et de sécurité, l'accusé Chachoua Abdelhafid, et l'ancien directeur de l'agence Khalifa Bank de Blida, Belaid Kechad, avec la confiscation de la villa de l'accusé Chachoua Abdelhafid, saisie dans le cadre de cette affaire. Son frère Chachoua a Badreddine, ancien directeur général adjoint chargé des équipements auprès de Khalifa Bank, a été condamné à quatre ans de prison ferme assortie d'une amende de 20.000 DA et de la confiscation de son appartement déjà saisi. L'ancien directeur de l'agence de la banque de développement local (BDL) de Staoueli, Mourad Issir Idir, a été condamné à cinq ans de prison

ferme, au moment où l'ancien joueur de football, Meziane Ighil Ali a été condamné à trois ans de prison ferme assortie d'une amende de 500.000 DA, avec la confiscation de sa villa saisie. Le même tribunal a prononcé une peine de trois ans de prison ferme assortie d'une amende de 20.000 DA contre l'ancien directeur de l'école de la police d'Ain Beni Zeniane, Foudad Adda. Des peines complémentaires à savoir, la privation des droits civiques pour une durée de trois ans, ont été, par ailleurs prononcées contre chacun des accusés Abdelmoumène Khalifa, Issir Idir Mourad, Belaid Kechad et Abdelhafid Chachoua. L'ancien directeur de la société algéro-espagnole d'alimentation, Mustapha Bemehdi a été condamné à deux ans de prison avec sursis, assortie d'une amende de 20.000, tandis qu'une peine d'une année de prison avec sursis a été prononcée contre l'ancien président du conseil d'administration de la Caisse nationale de retraite (CNR), Meziani A li et l'ancien directeur général du groupe Soidal, Ali Aoune, qui a été aussi condamné à verser une amende de 5000 DA. Le tribunal criminel près la Cour de Blida a prononcé l'acquittement de l'ancien directeur général de la Caisse nationale d'assurance chômage, Mahrez Ait Balkacem, et de l'accusé Messaoud Sedrati, et qui ont un lien de parenté avec l'accusé principal dans cette affaire. Le Procureur général, Zohair Talbi avait requis la perpétuité à l'encontre de l'accusé principal Abdel-

moumène Rafik Khalifa avec la confiscation de l'ensemble de ses biens, saisis dans le cadre de cette affaire, outre des peines allant de quatre (4) ans à vingt (20) ans de prison ferme contre les 11 autres accusés.

Les 12 accusés ont été poursuivis pour les chefs d'inculpation de "constitution d'association de malfaiteurs, vol qualifié, abus de confiance, falsification de documents officiels et usage de faux, corruption, abus d'influence, falsification de documents bancaires, et banqueroute frauduleuse". Le procès de l'affaire Khalifa Bank a été rouvert, dimanche dernier, après la réponse favorable de la Cour suprême au pourvoi en cassation du dernier verdict prononcé en 2015.

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Ouverture du procès des frères Benhamadi, propriétaires du groupe Condor

Le procès des frères Benhamadi, propriétaires du groupe "Condor" pour les produits électroménagers et électroniques, impliqués dans des affaires liées essentiellement à la corruption, s'est ouvert lundi au Tribunal de Sidi M'hamed à Alger. L'affaire du groupe Condor concerne, notamment, une de ses filiales "Spa Gp Pharma", spécialisée dans l'industrie pharmaceutique, dans ses volets relatifs à la réalisation d'une usine dans la zone industrielle de Sidi Abdallah (Ouest d'Alger) et à l'importation de médicaments. Parmi les personnes jugées, figurent Abderrahmane Benhamadi, gérant et actionnaire du groupe Condor, ses frères, Smail, Abdelkrim, Amar et Moussa Benhamadi, ancien ministre des Télécommunications, récemment décedé après sa contamination par la Covid-19. Les deux an-

ciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, ainsi que les anciens ministres des Travaux publics, Abdelghani Zaalane et de l'Industrie, Abdesslem Bouchouareb (en fuite à l'étranger), sont également impliqués dans l'affaire. Les principaux accusés sont jugés, entre autres, pour d'"indus avantages" dont aurait bénéficié le groupe Condor, à travers des marchés publics que ses filiales auraient obtenus. Le même dossier concerne une quarantaine de personnes et six sociétés appartenant à la famille Benhamadi, présentées au procès comme personnes morales poursuivies pour "blanchiment d'argent", "dilapidation et utilisation de fonds de banque", et "financement occulte de partis politiques et de la campagne électorale de Abdelaziz Bouteflika pour un 5e mandat présidentiel". Lors

de son audition par le président de la séance, l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal a nié en bloc tous les faits retenus contre lui, affirmant qu'il n'avait "aucun lien, ni de près ni de loin, avec l'affaire de la Spa Gp Pharma".

Il a expliqué que cette société "a conclu son contrat de concession et a obtenu un espace pour la réalisation d'une unité d'industrie pharmaceutique dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah, alors qu'il n'était pas encore à la tête du gouvernement". Il a ajouté qu'"un premier ministre, même s'il préside le Conseil national d'investissement (CNI), n'a pas les prérogatives d'octroi, de contrôle ou de suivi d'un projet d'investissement", précisant que cela "relève des prérogatives et de la responsabilité de l'agence nationale du développement industriel (ANDI) et de la par-

tie ayant octroyé le contrat de concession". Pour lui, cette affaire "concerne l'ancien wali d'Alger et la société concernée". Sur ce même point, l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, qui répondait aux questions du juge par visioconférence depuis la prison d'El-Abadla (Bechar), a indiqué que "ces questions concernent d'une manière directe les collectivités locales, à leur tête la wilaya, et non pas la Chefferie du gouvernement". Niant lui aussi les accusations contre lui, Ouyahia a ajouté qu'"un premier ministre n'est pas responsable des retards enregistrés dans la réalisation de projets d'investissement" et que "le non respect d'un cahier des charges relève des responsabilités de l'autorité ayant signé l'octroi de la concession foncière et non du chef du gouvernement".

MDN

ALGÉRIE-SAHARA OCCIDENTAL

Une aide humanitaire de 60 tonnes acheminée au profit du peuple sahraoui

Une aide humanitaire de 60 tonnes de denrées alimentaires et de matériels pharmaceutiques sera acheminée à bord de deux avions militaires relevant des Forces aériennes algériennes, au profit du peuple sahraoui dans les camps des réfugiés à Tindouf, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense na-

tionale (MDN). "Dans le cadre des actions de solidarité entre l'Algérie et le peuple Sahraoui, 60 tonnes de denrées alimentaires et de matériels pharmaceutiques ont été chargés ce dimanche 15 novembre 2020, à bord de deux (02) avions militaires relevant des Forces aériennes algériennes qui ont été mis à disposition par le Haut Com-

mandement de l'Armée nationale populaire pour acheminer des aides humanitaires au profit du peuple sahraoui, depuis la base militaire de Boufarik en 1^{er} Région militaire vers l'aéroport de Tindouf le lundi 16 novembre 2020", précise le MDN. Selon la même source, "l'opération de chargement s'est effectuée sous la supervision de Mme

Saida Benhabiles, présidente du Croissant rouge algérien, en présence de l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique à Alger, M. Abdelkader Taleb Omar, du représentant du Haut Commissariat aux Réfugiés en Algérie, M. Agostino Mulas, ainsi que des journalistes de différents médias nationaux".